





80 F

GRESSET

SA VIE ET SES OUVRAGES.

GRESSET,

SA VIE ET SES OUVRAGES;

ESSAI HISTORIQUE

OFFERT

A LA VILLE ET A L'ACADÉMIE D'AMIENS;

PAR S^T.-A. BERVILLE.



AMIENS,
CHEZ LENOEL-HEROUART, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES RABUISSONS, 10.

—

1863.

J'avais, il y a bien des années, rédigé, pour un recueil biographique, l'article de Gresset. J'en étais peu content. Pressé par le temps, borné par l'espace, insuffisamment renseigné, je n'avais pu être ni assez complet ni assez exact. Cette publication eut pourtant un avantage: elle fit venir à moi des documents qui, jusques-là, m'étaient restés inconnus. Plus tard d'autres informations survinrent encore. Dès-lors je formai le projet de reprendre en sous-œuvre mon premier travail, d'y ajouter quelques développements, de le purger de quelques erreurs. Après plusieurs années de recherches et d'annotations, c'est ce projet que j'exécute aujourd'hui.

C'est pour Amiens que j'écris cet essai, et ceci explique les proportions que j'ai cru pouvoir lui donner. Dans l'histoire littéraire de la France, Gresset, malgré tout ce que son talent a de grâce et de charme, n'occupe qu'un rang secondaire. Sa biographie n'égale pas en importance et ne peut dès-lors égaler en étendue celle d'un Molière, d'un Lafontaine, d'un Voltaire. Mais dans l'histoire littéraire de la Picardie, Gresset figure au premier rang: c'est notre poète national, et les moindres détails de sa vie ont droit de nous intéresser.

A ce point de vue même, cependant, il est une mesure que je n'ai pas dû dépasser. Les investigateurs qui m'ont précédé sont entrés dans une foule de développements que leur dessein comportait, que le mien n'aurait



pu admettre. Ils recueillaient des matériaux; je raconte une histoire : ils devaient tout enregistrer ; je dois noter seulement ce qui mérite un souvenir.

J'indiquerai ici, en essayant de les apprécier, quelques-unes des sources auxquelles j'ai puisé mes informations.

Sans parler de l'éloge de Gresset, par d'Alembert, rédigé en grande partie sur les renseignements de son cousin de Wailly et dès-lors très digne de confiance, mais naturellement resserré dans les bornes d'un discours académique, nous trouvons d'abord les compilations du P. Daire, qui a écrit une vie de Gresset et qui lui a consacré un article dans son *Histoire littéraire d'Amiens*. Daire a eu le double avantage d'être le concitoyen et d'être le contemporain de Gresset. Il a pu recueillir beaucoup de faits; mais il ne faut le consulter qu'avec précaution : il manque absolument de critique, et ses dires ont grand besoin d'être vérifiés.

En 1811, un libraire instruit, M. Renouard, a donné une édition de Gresset, précédée d'une notice étendue, pour laquelle il s'est renseigné sur quelques points près des parents même du poète. Cette circonstance donne du prix à son œuvre, qui pourtant n'est pas exempte d'inexactitudes. La plupart proviennent de la créance qu'il a trop facilement donnée aux assertions du P. Daire, et moi-même j'ai dû rectifier plus d'une erreur où j'étais tombé dans mon précédent travail, sur la foi de l'un et de l'autre.

Plus tard, en 1844, M. de Cayrol a publié en deux volumes une étude très consciencieuse sous le titre d'*Essai historique sur la vie et les ouvrages de Gresset*.

Plus complet que ses prédécesseurs, il est aussi mieux informé. Ses nombreuses recherches, l'avantage qu'il a eu de pouvoir se mettre en rapport avec la famille même de Gresset et d'obtenir communication de ses papiers lui assurent une incontestable supériorité sur les historiens antérieurs. Comme explorateur M. de Cayrol laisse peu à désirer; comme critique son jugement n'est pas toujours sûr et parfois son imagination l'égare.

Tout récemment M. Victor de Beauvillé a mis en tête d'un recueil de *Poésies inédites de Gresset* d'intéressantes *Recherches sur ses manuscrits*. Elles sont exactes et très bien déduites.

J'ai lu avec soin, j'ai interrogé avec conscience, j'ai contrôlé avec scrupule ces divers travaux et d'autres encore. J'ai demandé aux œuvres même de Gresset, aux écrits de ses contemporains, des éclaircissements sur sa vie, et maintenant je crois pouvoir annoncer, sans être trop téméraire, que mon récit contient vérité.

GRESSET,

SA VIE ET SES OUVRAGES.

I.

Famille de Gresset — sa naissance — son éducation — son noviciat chez les Jésuites — ses premiers ouvrages — Ver-Vert — la Chartreuse — sa sortie du cloître.

1709 — 1735.

La poésie légère est un genre facile, mais en aucun genre il n'est facile d'exceller. Parmi le grand nombre d'écrivains qui l'ont cultivée en France, deux seulement sont en première ligne, Lafontaine et Voltaire. Un troisième, sans les égaler, s'est placé non loin d'eux : c'est l'auteur de *Ver-Vert*.

En 1734, lorsque déjà les bons vers devenaient chose rare en France, on vit apparaître un petit poème tout rempli de gentillesse, de gaîté, de fine et délicate plaisanterie. Le héros de cette badine épopée était un perroquet, le théâtre un couvent, le sujet les innocents et légers ridicules du cloître. Ce n'était rien, mais de ce rien l'auteur avait fait un petit

chef-d'œuvre. Une fécondité brillante, un vers souvent heureux, toujours facile, un enjouement plein d'élégance, un ton de bonne compagnie, tout annonçait un homme du monde et une plume exercée. On fut surpris d'apprendre que l'ouvrage était d'un religieux de vingt-cinq ans, élève des Jésuites et professeur en province dans un de leurs collèges.

Jean-Baptiste-Louis GRESSET était né dans Amiens le 29 août 1709. Sa famille paternelle, d'origine anglaise à ce que l'on croit, s'y serait établie au 17e siècle et aurait fait alliance avec des familles distinguées du pays. Jean-Baptiste Gresset, son père, était conseiller du Roi (1) : sa mère, Catherine Rohault, tenait par le sang au célèbre physicien de ce nom.

L'auteur de *Ver-Vert* était l'aîné de dix enfants. L'une de ses sœurs, entrée au couvent, y mourut à dix-sept ans, après avoir prononcé ses vœux au moment d'expirer : une autre fut religieuse et vécut jusqu'en 1759 : une troisième, qui devint Mme de Toulle, née en 1717, fut la sœur bien-aimée du poète. Un de ses frères fut directeur des postes à Amiens. On n'a point de renseignements sur les autres membres de la famille.

Le jeune Gresset fit ses études au collège d'Amiens, tenu par les Jésuites. Il étudia sous le père Lagneau, bon et sage ecclésiastique, qui s'était fait une devise à laquelle son disciple resta fidèle, *les talents et les mœurs*. Gresset le retrouva plus tard, lors d'un voyage qu'il fit à Arras avec l'Intendant de Picardie, et lui consacra un pieux souvenir

(1) En 1708, l'an qui précéda la naissance du poète, son père portait le titre de *commissaire enquêteur examinateur au Présidial d'Amiens*. Il avait de la littérature, et l'on a conservé de lui quelques morceaux de vers et de prose qui ne sont pas indignes de toute estime.

dans une épître adressée à cette ville. Les Jésuites, on le sait, se recrutaient volontiers parmi ceux de leurs élèves dont les études révélaient des dispositions heureuses. Gresset, la suite l'a montré, avait peu de vocation pour le cloître : mais à seize ans on ne voit guères que par les yeux d'autrui. Gresset se laissa recevoir novice et se vit *porter du berceau sur l'autel* (1). Puis, suivant l'usage de son ordre, usage judicieusement établi, il dut recommencer comme professeur le cours d'études qu'il venait de terminer comme élève. Il alla donc professer les humanités à Moulins, à Tours, à Rouen. Dans ces diverses résidences son jeune talent s'exerça en plus d'un genre. Il composa des sermons, des morceaux pour les exercices des collèges ; il rima quelques odes ; il traduisit quelques églogues de Virgile (2). Dans ces essais de jeune homme, on sentait déjà du nombre et de la tournure : pourtant ce n'étaient encore que des essais de jeune homme : *Ver-Vert* parut l'œuvre d'un maître.

Ver-Vert, imprimé à Rouen en 1754, et, s'il faut en croire Gresset lui-même, sur un manuscrit dérobé ou indiscrètement communiqué, eut un succès de vogue, trois éditions en une année. Mais il attira des désagréments à son auteur.

Déjà celui-ci s'était vu rappeler à l'ordre une première fois, mais pour un grief de moindre importance. Etant professeur de rhétorique à Rouen, Gresset avait composé un discours latin sur *l'Harmonie*. Il eut tort, car le discours n'était pas bon. Mais c'était là un de ces torts innocents qui ne font d'affaires avec personne. Il en eut un autre. En parlant de musique, il semblait naturel de parler d'opéra, de ballets, de vaudeville. Notre étourdi alla donc parler de tout cela. Un

---

(1) *Adieux aux Jésuites.*

(2) Sur les ouvrages de Gresset antérieurs à *Ver-Vert*, voir n° VII.

religieux parler de l'opéra ! quel scandale ! c'était pourtant un cardinal qui avait appelé à Paris l'opéra, qu'un cardinal avait plus anciennement créé en Italie. Néanmoins Gresset dut se justifier. On garde encore en manuscrit les notes qui lui servirent à composer sa défense.

Quand parut *Ver-Vert*, ce fut bien pis. Du moins le discours sur *l'Harmonie* était en latin. Mais des vers français, et qui pis est, de jolis vers ! c'était le comble du *libertinage* (1). Peut-être le sujet et le ton badin du poème eussent-ils suffi pour éveiller les susceptibilités monacales ; mais un incident vint aggraver l'affaire. Gresset avait ri des Visitandines. Or, il se trouva que la supérieure générale de la Visitation avait un frère ministre. On sent que dès-lors sa querelle devenait une affaire d'état. La supérieure de se plaindre au ministre, le ministre à la compagnie de Jésus, laquelle, on le sait, n'aimait pas à se mettre mal avec les puissances. Le pauvre auteur fut vertement tancé. Plusieurs opinaient à le renvoyer ; mais par grâce on se contenta de l'envoyer à la Flèche, lieu d'exil où la société reléguait ceux de ses membres qui avaient encouru le mécontentement des supérieurs.

Même mésaventure advint depuis au P. Bougeant pour son *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*. On dit qu'il en mourut : j'en doute. Pour Gresset, jeune et d'heureuse humeur, il n'eut garde de mourir. Il s'inclina et se rendit à la Flèche, d'où il écrivit, à la façon de Chapelle, un gai récit de son voyage, adressé à M[me] Duperche, de Tours. Il y concluait que

La Flèche pourrait être aimable
S'il était de belles prisons.

---

(1) Voir plus loin la lettre du cardinal de Fleury.

Tout en riant, néanmoins, il n'était pas sans un grain de rancune contre les nonnes auteurs de sa disgrâce.

Attaquez-vous par quelque raillerie
Un régiment d'infanterie,
Mars ne fera qu'en rire, il s'en amusera.
Mais si, par malheur, votre muse
A draper les nonnes s'amuse,
L'amour-propre s'en vengera ;
Dévotement il rugira,
Et bientôt il vous poursuivra
Jusqu'à la Flèche et par delà...

C'est probablement à la Flèche que furent composées deux petites pièces que l'auteur ne fit imprimer que plus tard, *le Carême impromptu* et *le Lutrin vivant.* La seconde en est même assez clairement datée, car l'auteur y parle de *sa Muse exilée.* On voit, par les indications que fournit la pièce elle-même que, durant sa résidence à Tours, Gresset y avait connu l'abbé de Ségonzac ; qu'il lui faisait confidence de ses essais poétiques; que lui ayant raconté l'aventure du Lutrin, son ami la trouva plaisante et le pressa de la mettre en vers ; qu'il le promit et qu'il tint parole après son départ de Tours. Dans cette pièce, très gaie et d'une expression très piquante, le poète exhale encore un peu d'humeur, humeur assez légitime, contre les censeurs dont le rigorisme lui faisait un crime de ces amusements.

Les esprits francs qui daigneront me lire,
Sans s'appliquer, follement scrupuleux,
A me trouver un crime dans mes jeux,
Honoreront peut-être d'un sourire
Ce libre essor d'un aimable délire,
Délassement d'un travail sérieux.
Pour les bigots et les froids précieux,

Peuple sans goût, gens qu'un faux zèle inspire,
De nos chansons critiques ténébreux,
Censeurs de tout, exempts de rien produire,
Sans trop d'effroi je m'attends à leur ire.
. . . .
. . . .
Non, la raison, celle que tu chéris,
A ses côtés laisse marcher les ris,
Et laisse au froc ces vertus trop fardées
Qu'un plaisir fin n'a jamais déridées.

Dans *les Ombres*, qui parurent en même temps que *la Chartreuse*, mais qui, sans être dépourvues d'agrément, sont loin de la valoir, nous verrons Gresset revenir encore sur ce chapitre. Il veut bien qu'on laisse voir sa pièce à quelques amis bienveillants et discrets. Mais, s'empresse-t-il d'ajouter,

Mais sauvez-là des jugements
De cette prude à l'humeur noire (1),
Aux froids caquets, aux yeux dévôts,
Et de médisante mémoire,
Qui, colportant ces vers nouveaux,
Sur le champ irait sans repos,
Dressant la crête et battant l'aile,
Glapir quelque alarme nouvelle
Dans tous les poulaillers dévôts;
Ou qui, pour parler sans emblême,
Dans quelque parloir médisant,
Irait afficher l'anathème
Contre un badinage innocent,
Et le noircir avec scandale
De ce fiel mystique et couvert

---

(1) Il n'est guères possible de faire une allusion plus transparente à la supérieure générale des Visitandines.

Que vient de verser la cabale
Sur l'histoire de Dom Ver-Vert.
. . . .
. . . .
Si ma main n'était pas trop lasse,
Ce serait bien ici la place
D'ajouter un tome nouveau
Aux mémoires du saint oiseau ;
De narrer comme quoi la pièce
Portée, au sortir de la presse,
Au parlement *Visitandin*,
Causa dans leurs saintes brigades
Une ligue, des barricades,
Et sonna partout le tocsin.

On voit, par ces passages, que Gresset ne subissait pas sans impatience les tracasseries que lui attiraient ses premiers ouvrages. Du moins, son exil ne fut pas long. Son *Ver-Vert* avait paru en 1734, et dès le 18 novembre de la même année nous voyons le jeune auteur écrire de Paris à sa mère, lui parler de *sa vie parisienne* et de son logement *près du gros abbé Marquet*. Peut-être était-ce cette même *Chartreuse* qu'il allait célébrer dans une de ses pièces les plus charmantes.

Mais il semblait écrit dans sa destinée que chacun de ses ouvrages devait lui faire une affaire avec sa compagnie. Celle-ci fut la plus sérieuse de toutes et fit révolution dans son existence.

Longtemps on a cru qu'ennuyé des contrariétés qu'il essuyait à propos de ses écrits, Gresset avait abdiqué la soutane et ressaisi de lui-même sa liberté. Moi-même autrefois j'avais ainsi raconté la chose, sur la foi du P. Daire et de M. Renouard. Ce n'est point ainsi qu'elle s'est passée.

On sait que le Parlement de Paris, où dominait l'esprit gallican, voire même l'esprit janséniste, n'aimait pas les

Jésuites qui, de leur côté, ne l'aimaient guère. Elevé par eux, Gresset, dans les entretiens intimes auxquels assista sa jeunesse, put entendre maltraiter plus d'une fois le redouté tribunal. Ces impressions restèrent dans son esprit, et en composant sa *Chartreuse*, le jeune et candide écrivain trouva très simple de redire tout haut en vers ce qu'il avait entendu dire tout bas en prose. En véritable *enfant terrible*, il fulmina cette vive sortie contre la magistrature parlementaire :

Egaré dans le noir dédale
Où le fantôme de Thémis,
Couché sur la pourpre et les lys,
Penche sa balance inégale,
Et tire d'une urne vénale
Des arrêts dictés par Cypris,
Irais-je, orateur mercenaire
Du faux et de la vérité,
Vendre aux querelles du vulgaire
Ma voix et ma tranquillité,
Et dans l'antre de la chicane,
Aux lois d'un tribunal profane
Pliant la loi de l'Immortel,
Par une éloquence anglicane
Saper et le trône et l'autel ?

L'attaque était rude, les vers vigoureusement frappés, et certes il y avait là de quoi fâcher le Parlement, qui se fâchait souvent à moins. Aussi cet imprudent éclat mit-il l'alarme chez les révérends pères. On tint conseil ; on obtint du lieutenant de police (Hérault) d'arrêter provisoirement l'édition, et voici la lettre que, le 18 novembre 1735, le P. de Linyères, un des gros bonnets de l'ordre, adressait au cardinal de Fleury, premier ministre et protecteur déclaré de la compagnie. Elle vaut la peine d'être citée textuellement.

« Monseigneur,

» J'ai l'honneur d'écrire à Votre Eminence pour une chose
» qui nous intéresse et dont M. Hérault est instruit. Nous
» avons un jeune homme nommé Gresset, fils d'un fort hon-
» nête homme d'Amiens, qui a un vrai talent pour la poésie
» française ; et comme le jugement n'est pas toujours joint à
» ce talent, et que la lecture des poètes français n'inspire pas
» ordinairement l'esprit de piété, ce jeune homme, après
» avoir fait des pièces de vers sur des sujets indifférents, s'est
» échappé à en faire quelques-unes où il y a des choses très
» répréhensibles. Lorsque les supérieurs en ont été parfai-
» tement instruits, ils l'ont congédié de Paris, où il étudiait
» en théologie, et l'ont envoyé à la Flèche. Quelques-uns
» même étaient d'avis qu'on le renvoyât sur-le-champ de la
» compagnie. Mais d'autres, touchés du repentir que le jeune
» homme témoignait de sa faute et de la promesse qu'il a
» faite de ne jamais faire de vers français que par ordre de
» ses supérieurs, ont cru qu'on devait au moins surseoir à
» cette punition. Mais aujourd'hui nous apprenons qu'outre
» la première pièce qui était venue à notre connaissance (1),
» il y en a une seconde qui contient quelques vers très
» propres à choquer avec raison le Parlement (2). Cette pièce
» est tombée entre les mains d'un libraire, qui l'a imprimée.
» Mais M. Hérault, par sa vigilance et son affection pour
» nous, a empêché qu'elle ne sortît de sa boutique. Mais il
» est à craindre que, par l'avidité du gain, il ne la distribue
» enfin, ou qu'il ne la communique à quelqu'un de ses con-
» frères, à moins que, par un ordre très exprès et très sévère,

(1) *Ver-Vert.*
(2) *La Chartreuse.*

» on n'arrête le coup. Alors, pour n'être point exposés à » toutes les suites fâcheuses que cela pourrait nous attirer » du côté du Parlement, nous serions obligés de congédier » l'auteur de la pièce. Si Votre Eminence veut bien conférer » de cette affaire avec M. Hérault, elle verra mieux que » nous ce qu'il convient de faire. »

Voilà donc les puissances de l'état en mouvement à propos de quelques vers d'un jeune étudiant en théologie. Dès le 23, le ministre, à qui M. Hérault avait déjà fait passer les pièces incriminées, transmettait à ce magistrat la lettre du P. de Linyères, avec le billet suivant :

« Voici une lettre, Monsieur, du P. de Linyères, au sujet » de ce jeune homme dont vous m'avez donné trois petits » ouvrages. Celui du Perroquet est très joli et passe bien les » deux autres (1) ; mais il est bien *libertin* et fera très cer- » tainement des affaires aux Jésuites, s'ils ne s'en défont. » Tout le talent de ce garçon est tourné *du côté du libertinage* » *et de ce qu'il y a de plus licencieux*, et on ne corrige point » de pareils génies. Le plus court et le plus sûr est de le » renvoyer, car les *Nouvelles ecclésiastiques* (2) triompheront » sur un homme de ce caractère. »

La compagnie, comme on le pense bien, se décida pour le plus court et le plus sûr, et l'auteur de *Ver-Vert* fut congédié comme un esprit *licencieux* et *porté au libertinage*. Trois jours après ce billet écrit, le lieutenant de police recevait du P. Lavaud la lettre que voici :

« J'ai l'honneur de vous renvoyer, Monsieur, la lettre que » vous avez bien voulu me confier (3). Nous nous déter- » minâmes hier à suivre le sage conseil que son Eminence

(1) Probablement le *Carême impromptu* et le *Lutrin vivant*.

(2) Journal janséniste.

(3) Celle du Cardinal.

» a daigné nous donner, et sous quatre ou cinq jours ce » sera chose tout à fait exécutée. La *Chartreuse* et les » *Ombres* paraissent dans le public imprimées ; etc..... »

C'est ainsi qu'à l'âge de vingt-six ans Gresset sortit de la société, non en esclave qui rompt sa chaîne, mais en disciple mal morigéné que l'on renvoie. Disgrâce heureuse, qui d'un religieux sans vocation fit un charmant poète et un homme de bonne compagnie. Dès-lors tous les amis des lettres fondèrent sur son avenir poétique les plus brillantes espérances. Le 15 décembre, J.-B. Rousseau, alors retiré à l'étranger, disait de lui, dans une lettre à M. de Lasséré : « Il n'était point fait » pour le rôle qu'il a quitté, et je suis ravi de voir ses » talents affranchis de l'esclavage d'une profession qui lui » convenait si peu. » Un mois plus tard, Voltaire écrivait à son ami Cideville : « Je n'ai point lu les *Adieux aux Jésuites*, » mais je suis fort aise qu'il les ait quittés. Un poète de plus » et un jésuite de moins, c'est un grand bien dans le » monde. »

Ces *Adieux aux Jésuites* furent ceux d'un galant homme. Loin de récriminer contre ses anciens maîtres, dont il n'avait pas à bénir l'indulgence, il y parla d'eux avec éloge et avec affection. Les Rouillé, les Bougeant, les Brumoy restèrent ses amis. Il n'est pas indifférent de voir en quels termes, dès le 17 décembre, le P. Lavaud parlait de lui à M. Hérault. « Je » voulais aussi vous parler du sieur Gresset. Vous n'ignorez » pas sans doute qu'il est à Paris depuis quelques jours. Il y » est en habit ecclésiastique et déterminé à suivre cet état. » Quelques personnes de considération s'intéressent, à ce » qu'on dit, à lui procurer un honnête établissement. *Il paraît* » *s'en rendre digne par tout ce qui me revient de ses sentiments* » *présents et de la sage conduite qu'il se propose de tenir.* »

II.

Gresset dans le monde — l'hôtel de Chaulnes — ouvrages divers — maladie — Epître *à ma sœur*.

1736 — 1739.

Si Gresset, en quittant le cloître, eut un moment dessein de persister dans la carrière ecclésiastique, sa résolution dura peu. L'accueil qu'il reçut dans le monde l'eut bientôt sécularisé. *Ver-Vert* et *la Chartreuse* avaient donné de son talent l'opinion la plus favorable, et les juges de l'art lui présageaient un brillant avenir. Voici comment, dans sa lettre déjà citée, J.-B. Rousseau s'exprimait sur *Ver-Vert* : « Je n'ai jamais vu » de production qui m'ait autant surpris que celle-ci. Sans » sortir du style familier que l'auteur a choisi, il y étale tout » ce que la poésie a de plus éclatant et tout ce qu'une » connaissance consommée du monde pourrait fournir à un » homme qui y aurait passé toute sa vie. » Et deux jours après (17 décembre) venant de lire aussi la *Chartreuse*, il écrivait au P. Brumoy : « Quel prodige dans un homme de » vingt-six ans !...... C'est le naturel de Chapelle, mais son » naturel épuré, embelli, orné et étalé dans toute sa perfec- » tion. » Voltaire, qui avait peu goûté *Ver-Vert*, dont il trouvait le sujet trop frivole, pensait comme Rousseau sur *la Chartreuse*. « C'est, je crois, disait-il dans une lettre » à Berger, l'ouvrage de ce jeune homme où il y a le plus de

» génie et de beautés neuves. Mais sûrement cet ouvrage » sera bien plus critiqué que *Ver-Vert*, quoiqu'il soit fort au- » dessus. »

Avant tout, pourtant, il fallait vivre, et pour suivre sa vocation littéraire, il fallait vivre à Paris. Gresset n'était pas riche. Au sortir de sa Chartreuse nous le voyons occuper un modeste réduit à l'hôtel Saint-Quentin, rue des Cordiers, proche la Sorbonne. « Vilaine rue, vilain hôtel, vilaine » chambre » dit dans ses mémoires J.-J. Rousseau, qui l'habita quelques années plus tard. Au commencement de 1737 nous le retrouvons rue des Bons-Enfants, hôtel de Calais, où une lettre lui est adressée par l'autre Rousseau (le poète). *l'honnête établissement* dont avait parlé le P. Lavaud supposait la persistance dans l'état ecclésiastique, et l'on voit que, dès la fin de 1735, Gresset avait résolu de le quitter, car c'est à cette époque, très peu de jours par conséquent après sa sortie des Jésuites, qu'il adressa au contrôleur-général Orry un placet en vers où il lui demandait les moyens de subsister à Paris. Les vers étaient bien tournés : cependant la demande aurait bien pu rester sans effet sans la prose de l'Intendant de Picardie, Chauvelin, qui l'appuya de sa recommandation. Grâces à cet appui, le ministre créa pour le jeune poète, dans l'administration des postes, une *sinécure* aux appointements de mille écus, et cette munificence lui permit de se livrer à son talent.

Il y a loin, sans doute, de ce bienfait modeste à cet amas de faveurs dont il a plu au P. Daire de combler Gresset dès l'entrée de sa carrière. A l'en croire « il obtint des pensions » *considérables* sur le *Mercure*, sur la cassette, et le titre de » *poète de Paris*, avec 5,000 fr. d'appointements annuels. »

Ces assertions d'un historien qui n'avait qu'à vouloir pour être bien informé m'avaient d'abord inspiré confiance. L'examen m'a pleinement détrompé.

Quant aux pensions, de 1736 à 1773, époque où, comme nous le verrons, Gresset en reçut une médiocre (800 liv.) nous n'en apercevons par la plus légère trace, soit dans ses écrits, soit dans sa correspondance intime : ce silence embrasse une période de trente-sept années. Durant ce long intervalle, il vit dans la médiocrité : plus d'une fois il sollicite ses protecteurs pour obtenir quelque modique accroissement de bien-être. Si ce n'est là qu'une preuve négative, on avouera, du moins, qu'il en est peu d'aussi concluantes (1).

Quant au titre de poète de Paris et aux 5,000 fr. d'appointements :

1° Ce titre n'a jamais existé ; autrement l'histoire de Paris en offrirait quelques traces ; on le trouverait mentionné dans quelques récits officiels de fêtes ou de solennités publiques ; il figurerait en tête de quelques poésies de circonstance.

2° Eût-il existé, jamais Gresset n'en a été investi ; autrement, il s'en serait fait honneur en tête de ses ouvrages ou de quelqu'un d'entre eux ; on aurait de lui des pièces composées en cette qualité ; on trouverait dans ses écrits, dans ses papiers, dans sa correspondance, quelque allusion à cette fonction à la fois honorifique et lucrative.

3° Gresset n'a jamais touché d'honoraire de la ville de Paris ; autrement on aurait aux archives municipales ses quittances ou ses émargements ; les sommes à lui payées figureraient aux comptes budgétaires de la ville. J'ai demandé que l'on voulût bien en faire la recherche : on l'a faite et l'on n'a rien trouvé.

Rien de plus décisif, ce me semble.

---

(1) En 1740, Gresset écrivait au roi de Prusse : « Si je n'étais pas » lié ici par un emploi qui, *malgré sa médiocrité, fait toute ma res-* » *source*, je partirais dans le moment. »

Devenu libre, Gresset voulut se tracer à lui-même des règles de conduite pour sa carrière poétique et prendre, en face du public, d'honorables engagements. Il composa l'*Epître à sa Muse*, à laquelle il prescrivit de toujours rester pure d'obscénité, de satyre et d'adulation ; promesse religieusement tenue. L'*Epître à ma Muse* ne fait pas moins d'honneur au talent de l'écrivain qu'à son caractère. Si elle n'est pas exempte de quelques longueurs, même de quelques négligences, un rhythme heureux, un tour élégant et facile, des sentiments estimables exprimés en vers coulants et doux lui assignent une place entre les bons ouvrages de l'auteur.

On regrette seulement de trouver, dans cette pièce agréable, une sortie très injuste contre un de nos écrivains les plus respectés. Ici le jeune auteur se fit, sans le vouloir, l'écho d'une faction longtemps appliquée à déprimer l'auteur de l'art poétique. Il fut de mode, en effet, pendant une partie du 18e siècle, de s'apitoyer sur les *victimes* de ce méchant Boileau, qui avait eu la *cruauté* de trouver de mauvais vers mauvais et de détrôner par de justes railleries des réputations usurpées. Peut-être Fontenelle, ennemi personnel de Boileau, et qui, survivant aux beaux génies du grand siècle, donna trente ans le ton à la littérature, fut-il pour quelque chose dans ces puériles récriminations. Voltaire lui-même, malgré son esprit si droit, Voltaire, qui malheureusement ne se borna pas toujours, comme Despréaux l'avait fait, à la satyre littéraire, se laissa entraîner à ce courant d'une opinion de coterie. C'est curiosité de l'entendre incessamment gronder Boileau de ses *médisances*, et confondre à plaisir la satyre des ouvrages, qui n'est que de la critique, avec la satyre des personnes, qui est de la diffamation. Gresset, à son tour tomba dans cette méprise lorsqu'il écrivit ces vers,

auxquels, pour être très bons, il ne manque que d'être dans le vrai :

En vain, guidé par un fougueux délire,
Le Juvénal du siècle de Louis
Fit un talent du crime de médire ;
Mes yeux jamais n'en furent éblouis.
Ce n'est point là que ma raison l'admire,
Et Despréaux, ce chantre harmonieux,
Sur les autels du poétique empire
Ne serait point au nombre de mes dieux,
Si de l'opprobre organe impitoyable,
Toujours couvert d'une gloire coupable,
Il n'eût chanté que les malheureux noms
Des Colletets, des Cotins, des Pradons ;
Mânes plaintifs qui, sur le noir rivage,
Vont regrettant que ce censeur sauvage
Les enchaînant par d'immortels accords,
Les ait privés du commun avantage
D'être cachés dans la foule des morts.

« Pourquoi, répondit judicieusement Desfontaines, ne se » sont-ils pas autrefois tenus cachés dans la foule des vi- » vants ? »

Rousseau, à qui Gresset ne manquait jamais d'envoyer ses ouvrages, le reprit, dans trois lettres successives, de cette attaque si peu fondée. Il lui représenta que ces termes de *fougueux délire, de crime de médire, d'organe de l'opprobre,* de *censeur sauvage* n'étaient pas faits pour un écrivain aussi honorable que Despréaux, *l'Horace et non le Juvénal du siècle de Louis ;* que la médisance et la raillerie ne doivent point être confondues ; que l'une est un vice odieux, l'autre un talent avoué des plus honnêtes gens. Enfin, en le comblant de justes éloges sur sa pièce, il l'exhorta fortement à supprimer ce morceau dans la future édition de ses ouvrages. Il est à

croire que Gresset eût déféré à ce sage conseil : mais l'édition ne s'est pas faite et la tirade est restée.

L'*Epître à ma Muse* doit avoir été écrite dans les premiers mois de 1736, car la lettre où Rousseau en accuse réception est du 26 juin de la même année. En ce même temps Voltaire fit jouer sa tragédie d'*Alzire*. L'ouvrage, rempli de beautés neuves et touchantes, mais défectueux sous quelques rapports, était vivement critiqué par les ennemis de l'auteur. Gresset en prit la défense en quelques jolis vers :

Aux règles, me dit-on, la pièce est peu fidèle.
Si mon esprit contre elle a des objections,
Mon cœur a des larmes pour elle.....

Le nouvel écrivain ne tarda pas à être répandu dans le monde et dans la Société des gens de lettres. Son commerce facile et sûr, son aimable gaîté, le talent qu'il avait de conter avec agrément le faisaient partout bien venir. Il fut admis dans la Société du *Caveau*, réunion de gens de mérite, où l'on se critiquait avec franchise, où l'on s'entr'aidait avec affection (1). Il y rencontra les deux Crébillon, le père et le fils, Piron, Saurin, Bernard, Collé. Il put y entendre Lanoue lire son *Mahomet II* et La Bruère son *Dardanus*.

Parmi les salons brillants de Paris, il en était un qui s'ouvrait naturellement pour le poète amiénois. C'était celui de l'hôtel de Chaulnes, où se rassemblait une société d'élite. Le duc était Picard et ses compatriotes étaient assurés chez lui d'un bon accueil. La duchesse, bienveillante et spirituelle, faisait avec grâce les honneurs de sa maison. Parmi les habitués de leur hôtel, on distinguait l'Evêque de Luçon, Bussy-Rabutin, cousin de Mme de Sévigné, non moins aimable,

(1) Rigolay de Juvigny. — Vie d'Alexis Piron.

dit-on, qui l'un des premiers tendit la main au jeune Gresset à son entrée dans le monde, que le poète en remercia par une petite pièce de vers, et dont plus tard il pleura la perte avec l'accent d'une douleur sincère ; deux Chauvelin, le marquis et l'abbé, dont le premier fut par la suite ambassadeur de France à Turin, hôte fêté et correspondant de Voltaire et mari d'une femme charmante ; dont le second, zélé parlementaire, devint plus tard le dénonciateur des Jésuites, mais qui ne s'en plaisait pas moins dans la société de leur ancien élève ; la Faultrière, magistrat également distingué par son caractère et par son mérite, membre, avec René d'Argenson, et membre essentiel du club *de l'Entresol* fondé par l'abbé Alary, lié d'opinion avec le vertueux Pucelle, dont plus tard il partagea la persécution ; de Vallier, homme d'esprit et de plaisir, connu par de piquantes aventures, de Président au Parlement devenu capitaine au régiment de Champagne, et mangeant gaiement le fonds de quatre-vingt mille livres de rente ; Laplace, littérateur laborieux, mais faible traducteur du chef-d'œuvre de Fielding ; Dorléans de la Motte, évêque d'Amiens, dans la suite prélat trop zélé, alors gai conteur, improvisant des facéties et des rimes légères, et n'ayant d'émule en ce genre que Gresset, dont il fut bientôt l'ami, malgré la différence de l'âge (1). Dans l'été de 1736 Gresset suivit la duchesse à Chaulnes. Il y resta jusqu'à la fin de l'automne, et ce voyage de plaisir ne fut pas perdu pour la poésie. C'est là, sous les *Bosquets de Minerve*, harmonieuse création de Lenôtre, que fut composée l'*Epître au P. Bougeant*, l'une des plus agréables pièces de notre auteur. Sans égaler la *Chartreuse*, elle en approche par des qualités presque pareilles, la facilité, la grâce légère, la

(1) L'Evêque d'Amiens, né en 1683, avait vingt-six ans de plus que Gresset.

fraîcheur du coloris, le charme des descriptions et la douce philosophie. Toutefois, un style moins soutenu, un peu de diffusion, une marche un peu vagabonde ne permettent pas de la placer au même rang. C'est à la fin de cette épître que le poète déplore en vers touchants la perte récente de l'aimable évêque de Luçon, décédé le 3 novembre 1736, à l'âge d'environ soixante-sept ans. Il semble, par un autre passage, que Gresset avait encore sur le cœur les sévérités pédantesques qui avaient accueilli ses premiers badinages. « Moins révérend qu'aimable père, » écrit-il à son ami,

Vous dont l'esprit, le caractère
Et les airs ne sont point montés
Sur le ton sottement austère
De cent tristes paternités
Qui, manquant du talent de plaire
Et de toute légèreté,
Pour dissimuler la misère
D'un esprit sans aménité,
D'une sagesse minaudière
Affectent la sévérité,
Et ne sortent de leur tannière
Que sous la lugubre bannière
De la triste formalité...

Ainsi coulaient doucement les années de sa jeunesse, tantôt à Paris, tantôt aux champs, tantôt au sein de sa famille, dans sa ville natale, qu'il aimait à visiter ; content de peu, simple dans ses goûts, sage dans ses plaisirs, sans passions malsaines, sans ennemis ; jouissant du monde sans en être esclave, et de temps à autres produisant sans effort quelque pièce légère et toujours bien reçue : lorsque, au milieu de cette vie paisible et souriante, un accident vint le mettre aux portes du tombeau.

C'était en 1738. Il n'avait pas vingt-neuf ans. Un soir qu'il soupait chez l'abbé Marquet, son ami, une vive douleur de cou le saisit. Il rentra chez lui avec la fièvre et avec un gros abcès qui mit sa vie en péril et qui nécessita une opération. Dans cette épreuve, il reçut des soins touchants de sa mère et de sa sœur Marie-Thérèse, accourues à la nouvelle de son danger. Enfin la jeunesse aidant, la convalescence s'établit. Cependant une certaine agitation subsistait encore : on ne pouvait en deviner la cause et l'on craignait un retour de la fièvre, lorsqu'un beau matin le jeune malade appelle sa sœur et lui dicte entre ses rideaux une charmante épître, celle qui lui est adressée. Il l'y nommait *sa Minerve*, et cet hommage était mérité. Thérèse Gresset, qui fut depuis Mme de Toulle, avait de la beauté, de l'esprit, des talents. La plus tendre amitié unit toute leur vie le frère et la sœur, et la mort même ne les a pas longtemps séparés : Mme de Toulle n'a pas survécu une année à son frère.

III.

Gresset auteur dramatique — Edouard III, Sidney, le Méchant — le Roi de Prusse — Mme de Pompadour et son théâtre — Gresset à l'Académie française.

1740 — 1748.

A peine âgé de plus de trente ans, Gresset comptait déjà parmi les poètes dont s'honore la France. Mais les succès qu'on prise le plus chez nous sont les succès du théâtre. Ses amis l'exhortaient à les rechercher. Déjà, en le félicitant de ceux qu'il avait obtenus dans la poésie légère, Rousseau l'avait invité à prendre un vol plus élevé, à marcher sur les pas *d'Homère, de Virgile et d'Horace*. Gresset aima mieux s'essayer sur les traces de Sophocle et de Corneille. Il n'était jeune poète en ce temps qui ne se crût obligé de faire sa tragédie : le chantre de *Ver-Vert* se fit auteur tragique tout comme un autre. « En cela, dit Laharpe, il méconnut entiè- » rement la nature de son talent et la mesure de ses forces. » On ne peut nier que Laharpe ait ici raison. Cependant, *Edouard*, à tout prendre, n'était pas plus mauvais que mille autres pièces acceptées du public. Il réussit : l'auteur était aimé. On passa sur l'intrigue romanesque, sur le style dénué de force tragique : on applaudit quelques beaux vers sur le suicide et la nouveauté hardie d'un coup de théâtre. C'était en effet, alors, quelque chose de très hardi que de montrer un personnage poignardé sur la scène. L'art, depuis, s'est cruellement perfectionné.

Edouard, joué le 22 janvier 1740 sur la scène française, eut neuf représentations, trois éditions en une année, et fut traduit en deux langues étrangères, en hollandais et en allemand. Voltaire, à qui l'auteur l'adressa, lui répondit par une lettre *polie et d'amitié*. Et cette politesse n'était pas tout à fait de l'eau bénite de cour, car dans sa correspondance intime Voltaire ne parle pas sans estime de l'ouvrage de Gresset. Il y trouve *quelques beaux vers et un certain air anglais qui ne lui déplait pas*.

Un tel début, s'il n'était pas un triomphe, n'était pas fait pour décourager. Cependant cinq années s'écoulèrent avant que l'auteur d'*Edouard III* recommençât d'écrire pour le théâtre. Dans cet intervalle le roi de Prusse Frédéric-Guillaume mourut (31 mai 1740) et le Prince-royal monta sur le trône. Gresset, qui paraît avoir été en correspondance avec lui dès les années précédentes, salua son avènement par une ode où l'inspiration lyrique se laisse un peu désirer, mais où l'on trouve du nombre et de l'élégance. Frédéric fit ce que peu de rois auraient su faire : il répondit à l'ode par une ode, ou du moins par une esquisse d'ode, qu'il retoucha depuis pour l'insérer dans ses œuvres. L'ode était accompagnée d'une lettre flatteuse où le roi disait à l'écrivain : « Je suis » toujours dans les sentiments où j'ai été autrefois sur votre » sujet ; il dépendra de vous d'en réaliser les effets. Ne vous » imaginez point que vous serez gêné ici ; nous avons des » villes, mais nous avons aussi des campagnes, et l'on con» naît, malgré l'embarras des affaires, tout le prix d'une vie » tranquille et appliquée, *peut-être la seule heureuse en ce » monde*. » = J'attends votre réponse, et j'espère que je ne » trouverai pas à présent les empêchements chez vous que » j'ai rencontrés autrefois : du moins trouverez-vous toujours » chez moi la même estime. » (24 octobre 1740).

On voit par cette lettre que l'invitation du roi se réfère à

des offres précédemment faites et non acceptées. C'est à ces premiers appels que Voltaire semblait faire allusion lorsque, dans une lettre écrite quatre ans auparavant (10 septembre 1736), rappelant à Berger son refus de quitter Cirey pour Berlin, « Si Gresset, ajoutait-il, va à Berlin, apparem- » ment qu'il aime moins ses amis que moi. »

La lettre du roi, que Gresset se fit sans doute un honneur de laisser voir, donna généralement à supposer que le poète allait se rendre auprès de lui. Voltaire semble l'avoir supposé aussi, et c'est dans cette pensée, sans doute, que le 31 décembre suivant, écrivant à Frédéric, il lui disait :

Hélas ! que Gresset est heureux !
Mais, grand Roi, charmante coquette,
Ne m'abandonnez pas pour un autre (1) poète :
Donnez vos faveurs à tous deux.

Le 7 janvier suivant, il écrivait à Helvétius, en faisant toujours allusion aux liens qui le retenaient à Cirey : « Je » crois que vous me mépriseriez bien si j'étais resté à Berlin. » M. Gresset, qui probablement a des liens plus légers, rom- » pra sans doute ses chaînes à Paris pour aller prendre » celles d'un roi qu'on ne peut préférer à Mme du Châtelet. » J'ai bien dit à Sa Majesté prussienne que Gresset lui » plairait plus que moi, mais que je n'étais jaloux ni comme » auteur ni comme courtisan. Sa maison doit être comme » celle d'Horace, *est locus unicuique suus.* » — Dans une autre lettre, Voltaire parle encore du *prussien* Gresset.

---

(1) Je cite d'après l'édition de Beuchot. Celle de Desoer porte « pour un *mauvais* poète » et je soupçonne que cette leçon pourrait bien être la vraie. Voltaire avait de ces boutades, qui, au fond, ne tiraient pas à conséquence.

Assurément le génie vaste et puissant de Voltaire ne pouvait être jaloux du talent aimable et modeste de Gresset. Nul ne le croira, malgré tout ce qu'un biographe, estimable du reste, a dépensé d'encre et de mauvaises raisons pour accréditer cette folie. Mais il n'est pas déraisonnable de penser que l'hôte de Cirey, justement fier d'être recherché par un roi, et par un roi qui promettait un grand homme, n'eût pas vu avec plaisir, quoiqu'il en dise, un autre écrivain partager cet honneur. La modération de Gresset lui épargna cette petite mortification. Il aimait sa patrie, il avait des parents avancés en âge et qu'il ne voulait pas abandonner. Plus sage que Voltaire lui-même ne le fut dans la suite, il résista aux instances de Frédéric, et de ses faveurs il n'accepta que le titre de membre honoraire de l'Académie de Berlin (1).

De 1740 à 1745 il ne parut de lui aucun ouvrage de quelque importance. A peine trouvons-nous à mentionner une épître à M. de Chauvelin (1741) et une ode au roi Louis XV sur sa convalescence de Metz (1744). Mais le 3 mai 1745 il rompit ce long silence en faisant représenter au Théâtre-Français un drame en trois actes, *Sidney*.

D'*Edouard à Sidney*, le progrès est sensible. *Sidney* n'est pas encore une pièce bien conçue: c'est déjà une œuvre littérairement remarquable. Le sujet en est plus triste qu'intéressant. L'action, régulièrement conduite, manque de mouvement et de variété. C'était la seconde fois que l'auteur s'attaquait à la question du suicide : mais ce texte, qui, dans *Edouard*, avait produit une scène éloquente, ne pouvait

(1) Seulement on voit, par une lettre écrite à la fin de novembre 1740 et déjà citée, que Gresset se proposait de solliciter de son administration un congé pour aller à Berlin remercier le roi de ses bontés. Mais ce voyage n'eut pas lieu.

fournir en incidents, en progrès, en développements de quoi remplir trois actes. Ces défauts ont empêché l'ouvrage de se maintenir au théâtre : mais un style élégant, plus ferme même et plus précis qu'il n'avait été jusques-là chez l'auteur un peu trop facile de *Ver-Vert* et de la *Chartreuse*, des morceaux bien frappés, un bon rôle de valet le font lire encore avec plaisir. Applaudi à la scène, *Sidney* essuya dans la presse des critiques auxquelles Gresset paraît avoir été sensible. Pourtant il eut en Allemagne et en Russie les honneurs de la traduction, et en 1770 on le reprit avec quelque succès.

Malgré l'accueil indulgent fait à la tragédie d'*Edouard*, malgré l'accueil plus mérité fait au drame de *Sidney*, Gresset, dans la carrière du théâtre, en était encore à chercher sa voie. Il la trouva deux ans plus tard. Les genres sérieux n'allaient pas à sa gaîté : il laissa la tragédie et le drame et fit représenter en 1747 l'excellente comédie du *Méchant*. Non que le *Méchant* soit lui-même une pièce fort gaie. Il appartient à cette école plus ingénieuse que naïve qui, au 18e siècle, a remplacé par les élégances de l'esprit le franc comique de Molière et de Regnard. Aussi, dit-on, son mérite ne fut pas d'abord senti des comédiens. La pièce fut refusée, et il fallut des protections pour la faire jouer. Si ce récit est vrai, la faveur eut raison cette fois, chose rare. Pourtant ne blâmons pas trop les comédiens. Les mérites du *Méchant* devaient surtout frapper les gens de lettres, ses défauts les gens de théâtre. Il y a peu d'action dans la pièce, pas beaucoup d'intérêt : l'intrigue, qu'une soubrette conduit, comme dans l'ancienne comédie, est faiblement nouée. Ce qui fait le prix de l'ouvrage, c'est une peinture aussi vraie que spirituelle des travers alors à la mode ; c'est un tableau fidèle des sociétés du temps ; c'est la censure d'un vice odieux, trop commun à cette époque ; ce sont des caractères bien imaginés et bien soutenus ; c'est un style dont l'élégance continue et l'exquise

urbanité sont relevées par une foule de traits heureux ; ce sont, à chaque pas, des vers *devenus proverbes en naissant.* Terminée en 1746, la pièce fut jouée le 15 avril de l'année suivante et eut vingt-quatre représentations. On en fit quelques critiques qui produisirent peu d'effet. Des censeurs blâmèrent le caractère de Cléon, qui, disaient-ils, n'était pas proprement un *méchant*. On connaît la réponse de Jean-Jacques Rousseau : « Il ne vous paraît pas méchant parce que » vous l'êtes plus que lui. » Quelques-uns prétendirent reconnaître dans ce personnage le comte de Stainville, depuis duc de Choiseul et premier ministre : supposition sans vérité et sans vraisemblance. D'autres répandirent que l'auteur avait recueilli dans la Société *du cabinet vert* (on nommait ainsi celle qui se réunissait à l'hôtel de Forcalquier) quelques-uns des traits applaudis de son dialogue ; ce qui n'est pas impossible, mais ce qui n'est nullement prouvé, et ce qui, en tout cas, n'aurait rien que de très licite. En résultat, *le Méchant*, applaudi dans la nouveauté, est resté au théâtre, non seulement comme un ouvrage agréable et bien écrit, mais comme une des meilleures comédies du 18e siècle.

Un an ou deux avant sa représentation, la jeune Mme d'Etioles, dont la liaison avec le roi Louis XV avait d'abord été secrète, si une liaison royale peut l'être, avait enfin été avouée comme favorite, sous le nom de marquise de Pompadour. Elle chantait bien, jouait bien la comédie, et l'idée lui vint d'user de ces talents agréables pour divertir et pour s'attacher son royal amant. Par ses soins, dans les derniers mois de 1747, un théâtre s'éleva aux Tuileries dans le cabinet des médailles. Les acteurs de la noble troupe étaient les ducs d'Orléans, d'Agen, de Nivernais, de Duras, de Coigny, le comte de Maillebois, les marquis de Courtenvaux et d'Entraigues. Les actrices étaient, avec la marquise, la duchesse de Brancas, les comtesses d'Estrades et de Marchais, cette

dernière connue par le portrait flatteur qu'en a tracé Marmontel dans ses mémoires. Le directeur était le duc de la Vallière. L'abbé de la Garde cumulait les emplois de trésorier et de souffleur. La marquise avait connu, dans la société de son oncle Lenormant de Tournehem, plusieurs gens de lettres éminents, Crébillon, Gresset, Voltaire même. Ce dernier n'était pas aimé de la famille royale, mais il était bienvenu de la favorite, et la première pièce qu'on représenta fut son *Enfant prodigue*, joué avec succès vers la fin de l'année précédente. Mme de Pompadour obtint du roi que l'on accordât les entrées aux auteurs dont on exécutait les ouvrages, et Voltaire ainsi fut présent à la seconde représentation donnée. Après l'*Enfant prodigue* on joua *le Méchant*. Le duc de Nivernais y remplit le rôle de Valère et s'en acquitta si bien que Roselli, qui jouait ce rôle au Théâtre-Français, fut invité à venir le voir. Roselli vint, fut ou fit semblant d'être enchanté, et réforma, dit-on, son jeu sur celui de Nivernais. Peut-être, tandis que le courtisan faisait ici le comédien, le comédien faisait-il un peu le courtisan. Après tout, il n'est pas impossible qu'un amateur, homme d'esprit, dont l'attention se sera concentrée sur un seul rôle, arrive à le comprendre mieux que l'artiste forcé de partager la sienne entre tous les rôles de son emploi (1). Du moins, Gresset, dit le narrateur dont j'emprunte le récit (2), *fut enchanté de voir son idée si bien rendue.*

Le succès du *Méchant* était encore dans tout son éclat, lorsque, aux premiers jours de 1748, la mort de Danchet ouvrit une vacance à l'Académie française. Gresset se mit sur

---

(1) Marmontel, dans ses mémoires, parle de Roselli comme d'un acteur intelligent et d'un caractère estimable.

(2) Laujon.

les rangs. Ses titres auraient dû lui suffire : il sollicita pourtant l'appui de Mme de Pompadour. Mais il la trouva engagé en faveur de l'abbé Leblanc, auteur d'une tragédie d'*Abensaïd*, et connu seulement par l'amitié que Buffon eut pour lui. Du reste elle promit son appui pour l'élection suivante. Mais Gresset n'eut pas besoin d'attendre jusques-là, et l'Académie n'hésita point entre l'auteur d'*Abensaïd* et celui du *Méchant*. « Il y fut reçu, dit d'Alembert, aux accla- » mations du public et des gens de lettres, sans qu'aucun » criât à l'injustice, sans qu'aucun protecteur lui prêtât » l'inutile appui de ses importunes sollicitations, sans qu'au- » cune femme eut besoin de parler pour lui.

Voltaire qui, sans avoir de liaison particulière avec Gresset, était porté à la bienveillance envers un poète aimable et inoffensif, avait applaudi d'avance à son élection. Avant qu'elle fût consommée, il écrivait de Lunéville à son ami d'Argental (1) : » Je serais charmé, en revenant auprès de » vous, de me trouver confrère de l'auteur du *Méchant*. Il ne » nous donnera point de grammaire ridicule, comme l'abbé » Girard, mais il fera de très jolis vers, ce qui vaut bien » mieux. »

Ce fut dans la séance du 4 avril 1748 que le nouvel académicien vint prendre possession de son fauteuil. Son discours, auquel de Boze répondit, est convenable, mais seulement convenable. Il y fait l'éloge de son prédécesseur moins comme habile écrivain que comme écrivain moral, pur de satyre et de licence. A cet éloge mérité, mais modeste, il ajoute une protestation contre la thèse décourageante qui nous présente comme épuisé le champ de l'invention littéraire. Il faut le reconnaître, la prose de Gresset, sans être méprisable, est

---

(1) 14 février 1748.

loin de valoir ses vers, dont elle n'a ni la libre allure, ni le tour naturel, ni les grâces faciles. A ses formes symétriques et compassées on ne reconnaît pas toujours le peintre mol et souriant de la *Chartreuse*. Tel est aussi, et dans un plus haut degré encore, le défaut du discours sur l'*Harmonie*, que Gresset, en 1737, traduisit du latin en français, et qui n'a point ajouté à sa réputation.

Ici s'arrête la période ascendante de son talent. Ici s'arrête également le progrès de sa fortune littéraire. Désormais les douceurs du pays natal, les plaisirs de la famille et du foyer domestique vont remplacer pour lui les succès du théâtre et les séductions du grand monde.

IV.

Gresset fixé dans son pays — établissement de l'Académie d'Amiens — mariage de Gresset — désagrément à l'occasion d'un discours d'Académie — scrupules religieux, renoncement au théâtre, lettre rendue publique — guerre d'épigrammes à ce sujet.

1749 — 1759.

Gresset avait toujours aimé tendrement son pays. Dès l'âge de vingt ou vingt-et-un ans, il avait composé sur l'*Amour de la patrie* une ode où l'on trouve des strophes touchantes, et qui, réimprimée en 1758, plut singulièrement à Frédéric, à qui l'auteur l'avait envoyée. « Bords de la Somme, » y disait-il,

Bords de la Somme, aimables plaines
D'où m'éloigne un destin jaloux,
Que ne puis-je briser les chaînes
Qui me retiennent loin de vous !

Ce vœu de son adolescence avait continué d'être le vœu de sa jeunesse. Souvent il revenait visiter sa ville natale, et ces voyages, qui le rapprochaient d'une famille aimée et des compagnons de son enfance, ne le séparaient pas des relations plus brillantes qu'il avait formées dans le monde. Dans l'évêque d'Amiens il retrouvait son ancien ami Dorléans de

la Motte (1) ; un des Chauvelin en était l'intendant ; son premier patron le duc de Chaulnes avait ses terres en Picardie, dont il devint gouverneur en 1753. C'était pour lui comme une seconde famille, plus élevée en dignité que la première et presque aussi affectueuse. On ne sait pas bien précisément à quelle époque il revint se fixer dans Amiens. En janvier 1749, nous le voyons encore à Paris, s'occupant de faire jouer au théâtre Italien un ouvrage, *Les Bourgeois* ou *le secret de la comédie*. Le 24 octobre suivant, nous le retrouvons à Chaulnes, correspondant avec la Société littéraire d'Amiens. A la fin de cette même année il porte la parole au nom de cette Société, dans une séance consacrée à la réception de MM. de Wailly, de Toulle et Galland. Il est à présumer que cette dernière date est celle de son établissement définitif en cette ville.

La Société littéraire dont je viens de parler était de création récente. Dès le 14e siècle Amiens avait possédé une institution semi-religieuse, semi-littéraire, la Société *du Puy-Notre-Dame*. Elle subsista longtemps, proposant des prix, décernant des couronnes. Mais lorsqu'en 1604 l'ordre des Jésuites fut appelé à régir le collège d'Amiens, le mouvement littéraire qui suivit leur avènement, l'éclat des représentations théâtrales qui rehaussaient leurs solennités scolaires firent pâlir celles de la Société *du Puy*, qui languit encore un certain nombre d'années pour s'éteindre en 1694. En 1702, quelques amateurs essayèrent de fonder un *Cabinet des lettres* qui brilla

(1) L'abbé de la Motte fut nommé évêque d'Amiens en 1734, l'année même de la publication de *Ver-Vert*. Il avait alors cinquante-et-un ans. Quelqu'un s'étonnant qu'on l'eût fait attendre si longtemps : « C'est, » répondit-il, que quand le roi a une faute à faire, il la fait le plus » tard qu'il peut. » — Il mourut en 1774, âgé de quatre-vingt-douze ans.

quelques instants, mais qui dura peu. Enfin, en 1746, se forma une autre Société littéraire, et celle-ci, fière de compter Gresset parmi ses membres et d'avoir le duc de Chaulnes pour protecteur, aspira bientôt au titre d'Académie. Gresset intéressa le duc dans cette négociation, qui fut un moment traversée par une fausse démarche dont celui-ci fut mécontent, et par un scrupule du ministre Saint-Florentin, qui crut trouver dans la Société un caractère trop exclusivement littéraire. Elle aboutit néanmoins, et en juin 1750 des lettres-patentes décrétèrent l'érection dans Amiens d'une Académie *des sciences, belles-lettres et arts*. Le nombre des membres résidants était fixé à trente, celui des membres honoraires à seize, non compris l'Evêque et l'Intendant ; celui des correspondants n'était pas déterminé. Plus tard le nombre des résidants fut porté à trente-six, celui des honoraires à vingt-cinq. C'est ainsi que l'Académie d'Amiens peut se glorifier d'avoir eu Gresset pour fondateur, ce qui, jusqu'ici, ne lui a pas attiré de grandes faveurs de la part de l'Etat ni du Département.

Les mêmes lettres-patentes qui constituaient l'Académie d'Amiens conféraient à Gresset le titre de Président perpétuel. Cette faveur, quoique assez méritée, ce semble, fit des jaloux. C'était, convenons-en, avoir des envieux à bon marché. La conduite de Gresset, en cette occasion, fut sage et de bon goût. Il vint, le 1er octobre 1750, inaugurer comme Président la jeune Académie, lut un discours sur *la liberté littéraire et philosophique*, et en terminant il abdiqua la présidence. « Tant que j'ai cru, dit-il, pouvoir être de quelque » utilité, quelque faible qu'elle fût, j'ai conservé, Messieurs, » l'honneur de vous présider. Des ordres émanés du trône » ratifient en ma faveur cette flatteuse distinction et le droit » d'en jouir tout le temps de ma vie. Mais aujourd'hui, » Messieurs, quand cette utilité cesse, quand tous mes vœux

» sont satisfaits, mon ministère est rempli, et je ne vois dans » tout ce que cette distinction a de plus séduisant pour moi » que le plaisir pur de vous en faire le sacrifice et l'occasion » de rendre un nouvel hommage à ma patrie. » Dans une circonstance pareille Fontenelle avait agi de même. On se souvient qu'il refusa la Présidence perpétuelle de l'Académie des sciences, « *ne voulant pas*, disait-il avec grâce, *se priver* » *du plaisir de vivre avec ses égaux.* »

Cette démission si bien donnée fit tomber toutes les susceptibilités. On pressa Gresset de la reprendre : il eut le bon esprit de persister (1).

L'année suivante fut celle de son mariage. Il épousa, le 22 février 1751, Charlotte Galland, fille d'un négociant d'Amiens. Elle avait passé l'âge de la première jeunesse, et Gresset lui-même était alors dans sa quarante-deuxième année. Il est donc difficile de supposer que ce fût là un mariage d'inclination. On dit, au surplus, que Mlle Galand rachetait par les agréments de l'esprit ceux de l'âge et de la beauté. Depuis son mariage, Gresset n'alla plus à Paris que pour y satisfaire à ses devoirs d'académicien.

C'est ainsi que, le 25 août 1754, il vint y recevoir, comme directeur, Boissy, nommé successeur de Destouches. A l'exemple de Crébillon et de Lachaussée, ce fut en vers que Boissy remercia l'Académie, et son discours de réception fut une ode. Nul assurément mieux que Gresset n'était en mesure de lui répondre dans la même langue, et un journaliste en fit la remarque. Mais pour être en *vile* prose la réponse de Gresset n'en a pas moins sa valeur. Elle est bien pensée, bien écrite : l'auteur du *Glorieux* y est loué avec discernement. La circonstance qui appelait un poète comique à recevoir un

(1) Voir, in fine, la note A.

poète comique en remplacement d'un poète comique invitait l'orateur à parler de l'art théâtral, et il en parle en homme que la dévotion n'a point encore détaché des jeux de la scène. Après avoir indiqué quels genres de sujets restent encore à traiter depuis Molière dans la haute comédie, « *osons* donc, poursuit-il, arracher d'une main courageuse tous ces voiles » imposteurs. *Portons* le jour de la vérité partout où il » manque encore ; et si la révolution du théâtre et du goût » est inévitable, ainsi que celle des mœurs, *retardons-en* du » moins le moment funeste. »

Gresset fut moins heureux lorsqu'à la séance du 19 décembre suivant il vint recevoir d'Alembert, nommé à la place de l'Evêque de Vence (Surian). En cette occasion, l'orateur manqua, non de talent, mais de politique, et il en résulta pour lui quelque amertume.

Jusques-là Gresset, sans être ni ambitieux ni courtisan, avait été bien avec le Pouvoir. Réglé dans sa conduite, sage dans ses propos, irréprochable dans ses écrits, il n'avait alarmé aucune susceptibilité. Mais en louant M. de Vence, il fit une grosse faute. Il vanta l'exactitude à résider devant des évêques qui ne résidaient pas, et même il se permit quelques traits malins contre les prélats de cour. « Bien différent, » disait-il, de ces prélats agréables et profanes crayonnés » autrefois par Despréaux et qui regardant leur devoir comme » un ennui, l'oisiveté comme un droit, leur résidence naturelle comme un exil, venaient promener leur inutilité » parmi les écueils, le luxe et la mollesse de la capitale, ou » venaient ramper à la cour et y traîner de l'ambition sans » talent, de l'intrigue sans affaires et de l'importance sans » crédit. » Rien de plus canonique, sans doute, que ces paroles ; mais elles n'en étaient que plus coupables ; elles frappaient juste. On se souleva : la phrase téméraire et mal sonnante fut rayée du registre de l'Académie sur la plainte

des évêques *présents à Paris*, et s'il faut en croire le récit de Renouard, lorsque l'auteur alla porter son discours à Versailles, le roi, qui le prit pour un *philosophe*, lui tourna le dos. C'était Louis XV (1).

Gresset, hélas ! n'était point assez *philosophe* pour rester insensible à cette mésaventure. Pardonnons-lui un peu de faiblesse. Racine lui-même, le grand Racine, n'était-il pas mort de moins que de cela? il parait, au surplus, que l'impression avait été assez générale, car voici comment Buffon, qui n'était ni bigot ni *anti-philosophe*, s'exprimait à cette occasion dans une lettre au Président de Ruffey. Après avoir dit un mot du discours de d'Alembert : « celui de Gresset, poursuit-» il, est devenu célèbre par une tirade assez hors de propos » contre les évêques. »

En réalité, pourtant, où était le tort de Gresset ? il n'avait point fait de tirade *contre les évêques*, mais seulement contre ceux d'entre les évêques qui manquaient aux devoirs de leur ministère : il ne l'avait pas faite *hors de propos*, mais *à propos* d'un évêque qui remplissait les siens et dont il avait mission de prononcer l'éloge : il n'avait nommé ni désigné personne : il avait dit une vérité générale que bien d'autres avaient dite avant lui sans encourir de blâme. Avant lui Fénélon s'était excusé près de l'Académie d'être contraint *par l'indispensable loi de la résidence* de s'absenter de ses réunions. Avant lui Boileau avait dit, dans une épître adressée au roi lui-même :

A l'ambition d'opposer la prudence,
C'est aux *prélats de cour* prêcher *la résidence*.

---

(1) Il serait plaisant qu'en écrivant ce passage si mal accueilli, Gresset n'eût été que l'écho des réflexions intimes de son ami l'Evêque d'Amiens. Et cela n'est pas hors de toute vraisemblance.

Avant lui Racine avait fait sur le même sujet cette maligne épigramme, qu'on nous pardonnera de rappeler ici :

Un ordre, hier venu de Saint-Germain
Veut qu'on s'assemble : on s'assemble demain.
Notre archevêque et cinquante-deux autres
Successeurs des apôtres
S'y trouveront. Or de savoir quel cas
S'y traitera, c'est encore un mystère.
C'est seulement chose très claire
Que nous avons cinquante-deux prélats
Qui ne résident pas.

Si l'orateur, en effet, commit une faute, ne serait-ce pas d'avoir dit vrai, dans un temps où la vérité commençait à se faire écouter ?

Quoiqu'il en soit, ce déplaisir acheva de consommer dans son existence le changement qu'avaient préparé sa retraite en province et son mariage avec une femme pieuse. Rentré dans Amiens, Gresset affligé demanda naturellement des consolations à la religion et à l'amitié. L'Evêque d'Amiens prit sur lui plus d'ascendant et de son ami devint son confesseur. De la Motte avait des vertus : il était charitable, sincère et pratique dans sa foi, mais peut-être plus ardent qu'éclairé dans son zèle. C'est lui dont les monitoires, fanatisant une multitude superstitieuse, préparèrent depuis le supplice du malheureux Labarre. On ne peut toutefois le blâmer, *lui* ministre des autels, de ne s'être pas contenté de cette piété humaine et tempérée que Gresset avait pratiquée jusqu'alors, et d'avoir voulu l'amener aux sentimens d'une dévotion plus austère. Mais peut-être alla-t-il un peu loin dans cette voie lorsqu'il exigea de lui le sacrifice de son talent et de ses ouvrages, l'un toujours pur, les autres toujours sains. Gresset se soumit à tout, brûla ses comédies, promit de ne plus écrire

pour le théâtre, et, ce qui pouvait sembler au moins superflu, rendit sa résolution publique par une lettre insérée dans les journaux. (14 mai 1759.)

L'éclat de cette démarche parut peu judicieux. La piété éclairée n'a point d'ostentation. Et puis, ce que Gresset n'aperçut pas, c'est que sa lettre renfermait une censure désobligeante à l'égard de ses confrères les auteurs dramatiques, qu'il condamnait après les avoir imités. Voltaire, le plus intéressé de tous dans la question du théâtre, Voltaire, rude au péché de dévotion, entra tout de bon en colère. Elle éclate dans ses lettres du 29 juin 1759 à d'Argental et à Cideville : « Et ce polisson de Gresset, qu'en dirons-nous ? » quel fat orgueilleux ! quel plat fanatique ! et que les vers » de Piron sont jolis ! » .... « Vous connaissez sans » doute l'épigramme de Piron sur ce fanatique orgueilleux » Gresset. Qu'elle est jolie ! qu'elle est bien faite ! et que » l'insolent ex-Jésuite est bien puni ! »

Il fallait que Voltaire fût bien fâché, car il n'avait pas accoutumé de louer ainsi Piron. L'épigramme est jolie en effet.

Gresset pleure sur ses ouvrages
En pénitent des plus touchés.
Apprenez à devenir sages,
Petits écrivains débauchés.
Pour nous, qu'il a si bien prêchés,
Prions Dieu que dans l'autre vie
Dieu veuille oublier ses péchés
Comme en ce monde on les oublie.

Le trait n'était pas juste, sans doute, et les péchés littéraires de Gresset sont fort loin, grâce au ciel, d'être oubliés. Mais on pardonne à l'épigramme de n'avoir pas raison au fond, quand la forme en est piquante. Voltaire non plus ne fut pas tout-à-fait dans le vrai lorsque, peu de mois après, il

plaça l'auteur du *Méchant* dans la satyre du *Pauvre Diable.* Pourtant on voit qu'alors sa grande colère était tombée. Il ne gronde plus, il plaisante, avec malice, mais sans amertume.

> Je rencontrai Gresset dans un café ;
> Gresset doué du double privilège
> D'être au collège un bel esprit mondain,
> Et dans le monde un esprit de collège ;
> Gresset dévot, longtemps petit badin,
> Sanctifié par ses palinodies.
> Il prétendait avec componction
> Qu'il avait fait jadis des comédies
> Dont à la Vierge il demandait pardon.
> — Gresset se trompe ; il n'est pas si coupable.
> Un vers heureux et d'un tour agréable
> Ne suffit pas ; il faut une action,
> De l'intérêt, du comique, une fable,
> Des mœurs du temps un portrait véritable
> Pour consommer cette œuvre du démon.

Certes il n'y avait rien chez Gresset qui dans le monde sentît l'esprit de collège. Mais si la raillerie n'est pas ici exempte d'injustice, ce n'est, du moins, que de la raillerie. Elle est même tempérée par quelque louange. Le satyrique rend justice au talent de Gresset pour les vers, et s'il va trop loin en lui refusant le talent dramatique, s'il affecte à tort de ne pas reconnaître dans le *Méchant* « des mœurs du temps » un portrait véritable, » on ne peut dire que ses autres réserves soient tout-à-fait sans fondement. Le même appaisement se fait sentir dans la note jointe au texte. « Il y a, » dit-il en parlant de notre poète, des vers très heureux dans » tout ce qu'il a fait..... Il donna la comédie du *Méchant,* » pièce un peu froide, mais dans laquelle il y a des scènes » extrêmement bien écrites. » Ce n'est pas là le ton du dénigrement. « Revenu depuis à la dévotion, continue le malicieux

» annotateur, il fit imprimer une lettre dans laquelle il aver-
» tissait le public qu'il ne donnerait plus de comédies de
» peur de se damner. Il pouvait cesser de travailler pour le
» théâtre sans le dire. Si tous ceux qui ne font pas de co-
» médies en avertissaient tout le monde, il y aurait trop
» d'avertissements imprimés. » Le trait est gai, mais il serait difficile d'y voir une insulte. Et puis, sur cette question de publicité, la gaîté de Voltaire n'avait-elle pas un peu raison ?

Il est encore une épigramme que Beuchot, l'éditeur de Voltaire, et après lui M. de Cayrol ont mise sans aucun motif à la date de 1759 et à l'adresse de Gresset, et que les éditeurs de Kelh avaient placée avec raison parmi les pièces des années 1734 et 1735. Ses termes auraient dû prévenir toute méprise.

Certain cafard, jadis Jésuite,
Plat écrivain depuis deux jours,
Ose gloser sur ma conduite,
Sur mes vers et sur mes amours.
En bon chrétien je lui fais grâce :
Chaque pédant peut critiquer mes vers ;
Mais sur l'amour jamais un fils d'Ignace
Ne glosera que de travers.

Evidemment cette épigramme, où il est question de *ses amours*, est du temps où Voltaire vivait dans le monde. Elle répond à quelqu'un de ces libellistes qui s'attachaient alors à le harceler, probablement à l'abbé Desfontaines, qui avait été Jésuite avant d'être journaliste et détracteur de l'auteur de la *Henriade*. En 1759, Gresset n'écrivait pas depuis deux jours, mais depuis vingt-cinq ans : Voltaire, même dans sa mauvaise humeur, ne le traitait point de *plat écrivain ;* il louait en lui *un vers heureux et d'un tour agréable :* jamais

Gresset n'a glosé sur la conduite de Voltaire, encore moins sur ses amours, et il n'a dit que du bien de ses vers : enfin, en 1759, Voltaire avait soixante-cinq ans, vivait seul à la campagne avec sa nièce, et n'avait plus depuis longtemps d'*amours* sur lesquels on pût gloser. Que de bévues dans une date transposée !

Gresset dans tout cela se conduisit en honnête homme et en bon chrétien. Il laissa les railleurs aller leur train et ne répondit à aucun d'eux. On a bien trouvé dans ses papiers quelques lignes d'humeur contre Voltaire ; mais il ne paraît pas qu'il ait jamais songé à rien faire imprimer.

V.

Existence de Gresset à Amiens — J.-J. Rousseau — le Poème de *l'Agriculture* — avènement de Louis XVI — diverses grâces reçues — insuccès à l'Académie française — nouvelles grâces — mort de Gresset.

1760 — 1777.

Gresset n'eut point le bonheur d'être père. Si cette satisfaction lui fut déniée, il s'en trouva dédommagé, autant du moins qu'on peut l'être, par les douceurs de la vie intime. Entouré d'une famille aimable et d'un petit nombre de bons amis, il se répandait peu dans le monde, et quand il s'y trouvait porté, il en faisait l'agrément. On aimait sa simplicité, son indulgence pour la médiocrité sans prétention : sa gaîté franche et coutumière, son talent de narrer étaient partout les bienvenus. Seulement il ne fallait pas le mettre en présence d'un visage qui lui déplût ; alors il devenait morose et taciturne. Il n'aimait pas non plus qu'on l'invitât à titre de bel esprit et pour amuser quelque homme en place ou quelque grand seigneur. Voici à ce sujet une anecdote que je crois pouvoir répéter avec confiance, l'ayant entendu plus d'une fois raconter à mon père, homme sérieux, en présence de parentes de Gresset, qui non seulement n'y contredisaient pas, mais y ajoutaient divers détails.

Sous l'intendance de M. d'Agay, le prince de **** passant par Amiens, un grand dîner fut donné en son honneur par

l'intendant. L'auteur de *Ver-Vert* fut au nombre des invités. Gresset vint en habit rapé, la barbe longue, les cheveux noués avec une manière de ficelle. Il entre, salue et ne dit mot. On se met à table ; Gresset mange et continue à se taire. On lui parle ; il répond par monosyllabes. L'intendant avait compté sur lui pour égayer le repas ; il se désolait ; quand le Prince, auquel il confiait son désappointement, lui dit : « Laissez faire ; je vais le rendre aimable. » Puis, s'adressant au poète : « M. Gresset, lui dit-il, je sais un trait » qui vous touche et que peut-être ne serez-vous pas fâché » d'apprendre. Lorsque votre *Ver-Vert* parut, on l'apporta » au Roi tandis qu'on disposait sa chasse. Après la lecture, » il contremanda la chasse et se le fit lire une seconde fois. » La ruse eut son effet : l'auteur, flatté, rompit le silence, devint gai, brillant, et fit les délices de la soirée.

Le récit du prince était-il véritable ? On peut en douter. Rousseau, dans ses *Confessions*, raconte un trait à peu près semblable touchant la *Nouvelle Héloïse*. Cela m'a bien l'air d'une amorce qu'en des occasions différentes la finesse du courtisan a pu tendre à l'amour-propre de l'écrivain. Au reste, si c'était une supercherie, il n'en est pas de plus innocente : tout le monde y gagnait.

Je viens de nommer Rousseau. En 1767 ce malheureux grand homme passa par Amiens en revenant d'Angleterre. Il y fut comblé d'honneur. Le corps municipal lui envoya le *vin de ville*. Les personnes les plus notables s'empressèrent à le visiter. Rousseau lui-même, nous dit M. Renouard, alla rendre visite à Gresset, qu'il ne connaissait pas encore, mais dont il avait goûté *le Siècle pastoral*, gracieuse idylle, à laquelle il avait même ajouté quelques stances. Tous deux se rencontrèrent dans un dîner. Là, Rousseau apprit à Gresset comment il avait pris sa défense à l'occasion du *Méchant*. Tous deux se quittèrent contents l'un de l'autre.

En se retirant : « Vous ne vous attendiez pas, dit » Rousseau, à me trouver tel que vous m'avez vu : mais » qui fait si bien parler les perroquets peut bien appri- » voiser les ours. »

Telle est la version de M. Renouard, qui paraît s'être renseigné auprès des parents de Gresset, et dont le dire est dès-lors considérable. Toutefois il existe une tradition contraire, et je ne puis dissimuler que dans mon enfance c'était la plus accréditée. On racontait communément alors qu'à toutes les avances de Gresset Rousseau était resté sombre et silencieux, et qu'après une entrevue assez maussade il avait clos l'entretien par ces paroles : « Vous voyez bien, Monsieur, » qu'il n'est pas si facile de faire parler un ours qu'un perro- » quet. » Cette version semble confirmée par le P. Daire, seul historien contemporain de l'aventure. Elle ne s'accorde que trop bien avec la disposition d'esprit où se trouvait Rousseau à cette époque, ainsi qu'avec le texte de ses dialogues (Rousseau juge de Jean-Jacques), où il rappelle avec amertume l'offre du vin de ville comme une dérision insultante. Qu'importe, après tout, de savoir au juste si, au moment où Gresset vint lui rendre un légitime hommage, l'illustre malade était ou n'était pas dans un de ses accès ? sa gloire n'en peut souffrir, celle de Gresset moins encore.

Fondateur de l'Académie d'Amiens, Gresset devait naturellement être assidu à ses réunions. Aux séances publiques il apportait volontiers son tribut. C'est ainsi qu'en 1767 il y prononça l'éloge de l'un des Chauvelin, mort intendant d'Amiens, lecture qui fut souvent interrompue par ses larmes. En 1771, il y récita le petit poème du *Gazetin*, léger badinage de société. Une partie de son temps était aussi consacrée à sa maison de campagne du *Plain-sault* ou du *Pinceau*, habitation isolée, voisine d'Amiens, non loin des bords de la

Somme, et qu'il visitait à peu près tous les jours. Sur un des murs, naguères encore, on lisait ce vers d'Ovide :

Tempus edax rerum murum nomenque vorabit.

Dans un des coins de l'enclos se voyait un arbre renommé pour son antiquité. La tradition populaire voulait que saint Firmin, patron de la ville et son premier évêque, se fût reposé sous son ombrage et attribuait à la faveur du saint le miracle de sa longévité. Elle serait miraculeuse en effet : Saint Firmin vivait au commencement du 4e siècle.

On a su, après la mort de Gresset, qu'il avait affecté le produit de ce petit domaine à des œuvres de charité. Aujourd'hui la maison, masquée par le parcours du chemin de fer, sert d'atelier de blanchissage à une communauté religieuse.

Au sein de cette vie égale et douce, Gresset pourtant n'aurait pas été fâché qu'un peu de faveur du Gouvernement vînt ajouter un léger surcroît d'aisance à sa médiocrité. Il semble même qu'à ce prix il aurait consenti de quitter encore le pays natal. Quelques fragments de correspondance recueillis par M. de Cayrol donneraient à penser qu'en effet il *avait* obtenu on ne sait quel petit intérêt dans les fermes générales, mais qu'il y avait perdu de l'argent au lieu d'en gagner. Ce qui est plus positif, c'est la demande que, vers l'année 1755, il fit passer à M. de Séchelles, alors contrôleur-général. Il y dit avec gaîté, en parlant de lui : « Comme il est indécent » de se vanter soi-même, il a supplié Mme Hérault (1) de » vouloir bien lui rendre témoignage auprès de vous, Monsei» gneur, et d'attester combien il est imbécille, surtout pour » son avancement, et gauche pour sa fortune : mais il a un

(1) C'était la fille du contrôleur-général.

» frère qui, par son intelligence et son application au travail,
» justifierait votre protection si vous daigniez le placer dans
» le prochain renouvellement des fermes. *Cette grâce les*
» *établirait tous deux à Paris*, et tandis que son frère tra-
» vaillerait dans la compagnie où vous auriez eu la bonté
» de l'employer, le parrain (1) suppliant, Monseigneur,
» rendu aux lettres et aux arts, tâcherait de son côté de
» s'élever à quelque ouvrage utile dans la carrière qu'il a
» suivie. »

On ne voit pas que cette requête ait eu alors de résultat. L'an d'après un changement dans le ministère vint ranimer les espérances du solliciteur. Séchelles quitta le contrôle-général et fut remplacé par Bertin, qu'une amitié contemporaine de l'apparition de *Ver-Vert* unissait à son auteur. Gresset fit auprès de lui de nouvelles démarches. Elles restèrent assez longtemps sans effet ; mais quelques années plus tard le ministre se souvint de son ancien ami. Voici à quelle occasion.

Un autre ami de Bertin, le président Rosset, venait d'achever sur *l'Agriculture* un poème dont la versification, généralement faible, offre pourtant quelques parties estimables. Lié avec un ministre, il aspirait à l'honneur de voir son ouvrage sortir, orné de gravures, des presses du Louvre. Bertin désirait obliger le Président, mais il jugeait la médiocrité de l'ouvrage. Il fit consentir l'auteur à soumettre le manuscrit aux lumières d'un sien ami de province, aussi discret qu'éclairé. Gresset fut cet ami. On lui faisait passer, chant par chant, l'œuvre à examiner. Lui, ayant pris sa mission au sérieux, plus qu'elle ne méritait peut-être, ne se

(1) Allusion au poème du *Parrain magnifique*, auquel Gresset travaillait alors.

contentait pas d'éplucher vers par vers, de signaler inexorablement les fautes ou l'absence des beautés. Il refaisait des vers, parfois d'entières tirades. Souvent l'impatience le prit, comme elle prenait à Voltaire condamné à commenter les dernières pièces de Corneille, et alors il s'exprimait comme lui sans ménagement. Bertin, dans une copie qu'il faisait faire pour l'auteur, adoucissait avec soin le ton des critiques. Lui-même quelquefois proposait des variantes que Renouard dit n'être pas sans valeur. Rosset défendait bravement ses vers, cédait quelquefois, résistait plus souvent, acceptait quelques corrections, en rejetait davantage. Dans le premier chant, il en admit soixante, seize dans le second, cinq seulement dans le troisième (1). Cette révision, dont Gresset se montra fort ennuyé, dura deux années, 1771 et 1772. Enfin, l'enfantement atteignit son terme ; le poème alla aux presses royales, qui avaient fonctionné pour Crébillon et n'avaient pas voulu fonctionner pour Voltaire, et quelques mois plus tard (1773), Gresset fut gratifié d'une pension de 800 liv., comme témoignage de la satisfaction du roi pour un *travail particulier* confié à ses soins.

Retiré dans Amiens, Gresset n'avait pas renoncé à ses devoirs envers l'Académie française. Quand le sort l'en nommait directeur, il venait passer à Paris le trimestre de sa présidence. C'est en cette qualité qu'à l'avènement de Louis XVI il fut appelé à lui porter, ainsi qu'à la jeune reine, les hommages de sa compagnie (2). La reine lui fit accueil. Il fut admis à lui présenter le petit poème du *Parrain magnifique* et à lui lire le chant de l'*Ouvroir*, l'un des deux

(1) Ces papiers avaient été acquis par le libraire Renouard. Ils ont passé dans les mains de M. de Beauvillé, qui, dans le volume par lui publié en 1863, en a donné des extraits fort curieux.

(2) Louis XVI monta sur le trône le 10 mai 1774.

qu'il se proposait d'ajouter à *Ver-Vert*. La reine en demanda copie : Gresset objecta ses scrupules religieux et ils furent respectés.

A cette faveur Bertin joignit une galanterie flatteuse. La manufacture de Sèvres était dans ses attributions : il y fit faire un joli cabaret de porcelaine dont chaque pièce représentait quelque scène de *Ver-Vert*. Gresset se plaisait à dire, en montrant ce cadeau : *Voilà mon Ver-Vert, édition de Sèvres.*

Déjà un artiste habile, Raux, avait représenté en émail les aventures du dévot perroquet.

Peu de jours après l'audience royale, Gresset revint encore à l'Académie pour y recevoir Suard nouvellement élu. Il eut moins à se féliciter en cette circonstance. Ce n'est pas que son sujet, *l'influence des mœurs sur le langage*, ne prêtât à d'heureux développements : mais l'écrivain manqua au sujet. Il voulut peindre les ridicules de la société parisienne qu'il ne connaissait plus : on juge ce qui dut arriver. L'orateur fut dans le faux d'un bout à l'autre ; le public montra peu d'indulgence et l'échec fut des plus complets.

Gresset en fut mortifié. On le voit par une lettre qu'il fit imprimer avec son discours. Il y semble attribuer sa mésaventure au courage avec lequel il a fait entendre à ses contemporains des vérités sévères : pardonnable illusion d'un auteur accoutumé aux applaudissements et qu'accueillent pour la première fois des murmures. Au reste les faveurs du gouvernement consolèrent bientôt cette légère disgrâce. Un mois n'était pas encore écoulé que le roi lui adressait, avec le cordon de Saint-Michel, des lettres de noblesse que l'intendant, d'Agay, fit lire en séance publique de l'Académie d'Amiens, et qu'elle fit transcrire sur ses registres. Deux ans plus tard (1777) il fut nommé historiographe des deux ordres réunis de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, dont Monsieur,

frère du roi, était le grand-maître. Tous ces petits honneurs n'étaient pas alors sans quelque importance. Gresset jouit peu de cette dernière grâce. Aux premiers jours de juin 1777, la fièvre le prit, et au quatrième accès il mourut, le 16 du même mois, d'un abcès qui lui creva dans la poitrine. Il avait vécu près de soixante-huit ans.

Il expira dans la maison qu'il possédait du chef de sa femme, au bas de la rue qui porte aujourd'hui son nom (alors rue Saint-Méry). Mme Gresset survécut à son mari.

Gresset était d'une taille médiocre, d'une complexion délicate. Sa figure était agréable, son esprit plus agréable encore, bien que dans sa vieillesse il eut quelquefois, dit-òn, des accès de morosité. Il aimait à conter et contait bien. Son caractère était vrai, ami du repos et de l'indépendance, ses mœurs pures, son âme bienfaisante, son commerce doux et sûr dans l'intimité. Le distique suivant, composé pour ses funérailles, lui a servi d'épitaphe :

Hunc lepidique sales lugent, veneresque pudicœ,
Sed prohibent mores ingeniumque mori.

Par une rencontre singulière, d'Alembert, que Gresset avait reçu comme directeur à l'Académie française, fut appelé lui-même à prononcer son éloge en recevant l'abbé Millot son successeur.

VI.

Gresset après sa mort — concours pour son éloge — son buste — translation de ses cendres — le 100e anniversaire de sa naissance — sa statue.

1777 — 1851.

Illustré par Gresset, Amiens devait à sa mémoire d'éclatants hommages : il ne faillit point à ce devoir. Le corps municipal, l'Académie assistèrent à ses obsèques (1). Quelques jours plus tard, le 5 juillet, l'Académie fit elle-même célébrer un service en son honneur. A la séance de la Saint-Louis, le secrétaire perpétuel Baron prononça son éloge : c'est sans doute pour cela que cet éloge ne fut pas mis immédiatement au concours. Il le fut en 1781, et le concours fut successivement prorogé en 1782, 1783 et 1784. La dernière année la valeur du prix avait été triplée et portée à 1,200 liv. Quatorze discours furent envoyés : nul n'obtint la couronne. Deux pourtant sont remarquables, au moins par le nom de leurs auteurs. L'un était Sylvain Bailly, depuis président de l'Assemblée constituante et maire de Paris ; son discours eut l'*accessit*. L'autre s'appelait Maximilien Robespierre ; il n'eut point de distinction : sa vocation n'était pas pour le genre académique.

---

(1) 17 juin 1777.

Il ne faudrait pourtant pas prendre tout à fait à la lettre le jugement plus que sévère qu'ont porté sur cet ouvrage l'auteur de l'histoire d'Amiens et après lui M. de Cayrol. Le discours de Robespierre, trop solennel et trop lourd pour le sujet, n'est pas dépourvu de pensée ni même de style. Les critiques se sont peut-être un peu trop souvenu du tyran sanguinaire en jugeant l'homme de lettres.

Un autre éloge, œuvre de l'abbé Noel, fut mentionné avec honneur dans le rapport du secrétaire perpétuel Gossart.

Après quatre épreuves restées sans résultat, l'Académie ne crut pas devoir persister. Le sujet fut retiré, et les fonds destinés au prix furent consacrés à l'érection d'un buste de Gresset. La ville entra dans la dépense, et Berruer, sculpteur du roi, fut chargé de l'exécution, qui eut lieu d'après un beau portrait peint en 1741 par Nattier. C'est ce buste que l'on voit encore aujourd'hui à la bibliothèque d'Amiens.

Pendant la Révolution, l'église de Saint-Denis, où reposaient les cendres de Gresset, fut dévastée, et le lieu de sa sépulture devint une étable. En des jours plus calmes, l'Académie, qui lui devait son existence, s'indigna de cette profanation et fit transférer dans l'église Cathédrale d'Amiens les restes mortels de son fondateur. Un monument modeste leur fut élevé, avec cette inscription : *Sit nomen pro monumento.* Mon père présidait alors l'Académie. Je conserve le discours qu'il lut à la séance et qui ne fut pas entendu sans intérêt. Cette translation devint pour l'année suivante le sujet d'un concours poétique, dont la palme échut à M. Natalis Delamorlière, depuis membre et plus tard secrétaire perpétuel de l'Académie. Déjà, en 1809, année séculaire de la naissance de Gresset, un amateur éclairé des arts, M. Bailleul, avait fait représenter au théâtre d'Amiens *le Triomphe de Gresset,* intermède lyrique qu'un de nos compatriotes, M. Bulan, avait orné d'une musique agréable, et que terminait une apothéose.

L'auteur avait eu l'ingénieuse modestie de composer son œuvre entière des propres vers de Gresset lui-même.

En 1851 une solennité nouvelle vint rajeunir encore dans Amiens le souvenir de son poète.

Un de nos concitoyens, M. Forceville, longtemps banquier, sorti des affaires avec une fortune indépendante, avait pu se livrer en liberté à son goût pour les arts. Bientôt son talent de sculpteur se fit remarquer dans plus d'une exposition, et par une inspiration heureuse, il résolut de le consacrer à reproduire l'image des célébrités de son pays. Le chantre de *Ver-Vert* ne pouvait manquer d'être choisi pour un de ses premiers modèles. Il s'en ouvrit à l'Académie, qui encouragea son dessein. Un marbre fut donné par le gouvernement, et une élégante statue sortit des mains du sculpteur pour décorer la bibliothèque de la ville. L'inauguration s'en fit le 21 juillet 1851, jour de la séance annuelle de l'Académie. M. Auguste Breuil, qui la présidait, y fit applaudir un ingénieux discours. L'Académie française y assista par ses députés, MM. Ancelot, Patin et Nisard, et rendit hommage à Gresset par la bouche du premier. choisi pour remplacer son directeur retenu à Paris. Le matin une cavalcade brillante et le soir une charmante fête nautique ajoutèrent à l'intérêt de cette journée, qui a laissé de douces impressions dans la mémoire de ses nombreux spectateurs.

VII.

Des ouvrages de Gresset — caractère de son talent.

En racontant l'histoire de Gresset, j'ai fait en grande partie l'histoire de ses ouvrages, car, ainsi qu'on l'a dit souvent, la vie d'un homme de lettres est surtout dans ses écrits. Peu de pages suffiront pour en compléter la revue.

On peut les ranger sous trois catégories.

1° Les essais de sa jeunesse, composés antérieurement à *Ver-Vert*, et que lui-même appelait modestement *delicta juventutis ;*

2° Les ouvrages imprimés de son vivant, à partir de *Ver-Vert* (1734), et qui constituent proprement son œuvre littéraire ;

3° Ceux qui sont restés inédits ou qui n'ont paru qu'après sa mort.

1re Série : *Ouvrages de la jeunesse de Gresset.*

Ce sont des odes ; une idylle (*le Siècle pastoral*), et une traduction des *Bucoliques de Virgile.*

Les odes sont généralement faibles. Trois néanmoins offrent, à défaut de flamme lyrique, des vers coulants, des sentiments doux ou des pensées aimables : ce sont l'ode sur *l'Amour de la patrie*, l'ode à sa mère sur *la Mort d'une fille religieuse*, et l'ode à Virgile sur *la Poésie champêtre.* La pre-

mière et la troisième sont les seules que Gresset paraisse avoir eu dessein de comprendre dans la collection de ses œuvres.

Il n'y voulait conserver non plus que des fragments de sa traduction des *Bucoliques*, essai d'un talent qui s'interroge encore, où l'on trouve déjà du nombre, un tour naturel et une certaine élégance, mais où l'on chercherait en vain la couleur antique et le goût si pur de l'original.

Le Siècle pastoral est un morceau très agréable et qu'il se proposait aussi de conserver dans l'édition de ses ouvrages.

En 1730, un libraire de Tours fit paraître un premier recueil contenant, avec la traduction des six premières églogues de Virgile, l'ode sur l'*Amour de la patrie,* une autre ode adressée *à M. de Rastignac,* archevêque de Tours, et une pièce sur *la Vie pastorale*, qui, remaniée depuis, devint l'idylle du *Siècle pastoral.*

Un recueil plus complet parut à Blois en 1734, l'année même où fut imprimé *Ver-Vert*, Il comprenait, avec la traduction complète des *Bucoliques*,

L'ode sur l'*Amour de la patrie,* augmentée de quatre strophes;

L'ode sur *la Mort de sa sœur ;*

L'ode au roi sur *la Guerre ;*

Euterpe ou la Poésie champêtre, ode à Virgile ;

Le Siècle pastoral ;

L'ode *à M. de Saint-Aignan ;*

» Sur *la Canonisation des deux saints Gonzague et Kotska ;*

» Sur *l'Ingratitude ;*

» *Au roi Stanislas* ;

» Sur *la Médiocrité.*

La chronologie de ces petits ouvrages a peu d'importance. Je vais la donner toutefois, pour ne rien omettre de ce qui peut intéresser les compatriotes de Gresset.

C'est à Tours, où il professait les humanités, que le poète naissant composa ses premiers essais, l'ode sur l'*Amour de la patrie* (1730), et l'ode sur *la Mort de sa sœur* (1731). Les odes *à M. de Saint-Aignan*, *à l'Archevêque de Tours* et celle *sur la Canonisation*, *etc...* paraissent être de la même époque. L'ode *à Virgile*, par les allusions qu'elle renferme, semble également se rapporter au temps de sa résidence à Tours. En 1732 parurent l'ode sur *l'Ingratitude* et l'ode *à Stanislas*. L'ode au roi *sur la Guerre* est de 1733 ; elle fut composée à Rouen, ainsi que le discours latin sur *l'Harmonie*. Ce fut aussi pendant son professorat que Gresset fit réciter en public par un de ses élèves une pièce en vers latins intitulée *Charites* (*les Grâces*) et que M. Renouard dit n'être pas indigne de son titre. Plusieurs de ces morceaux avaient paru détachés avant de prendre place dans les recueils de 1730 et de 1734.

2e Série : *Ouvrages de Gresset depuis l'impression de Ver-Vert jusqu'à la mort du poète.*

Avec l'apparition de *Ver-Vert* qui, imprimé à Rouen en 1734, eut trois éditions dans le cours de la même année, commence la vraie carrière littéraire de Gresset (1). Pendant treize ans elle est féconde en bons ouvrages : après le succès du *Méchant*, en 1747, cette fécondité se ralentit, et pendant les trente années suivantes, les ouvrages, moins éminents, n'apparaissent plus qu'à de longs intervalles.

---

(1) *Ver-Vert*, dans sa nouveauté, fut traduit en vers latins. Depuis, en 1810, le premier chant fut traduit de même par M. Alexandre, alors élève distingué au Lycée d'Amiens, aujourd'hui haut dignitaire de l'Université.

J'ai tâché de les apprécier dans le cours de ce récit ; il ne me reste plus qu'à en rappeler la succession chronologique.

Presque en même temps que *Ver-Vert* apparaissent le *Carême impromptu* et le *Lutrin vivant*, imprimés à Rouen en 1734 et réimprimés l'année suivante ;

En 1735, la *Chartreuse*, les *Ombres*, les *Adieux aux Jésuites ;*

En 1736, l'*Epître à ma Muse*, l'*Epître au P. Bougeant ;*

En 1737, la traduction française du discours latin sur l'*Harmonie ;*

En 1738, l'Epître *à ma sœur ;*

En 1740, la tragédie d'*Edouard III ;*

En 1744, l'ode au roi sur *sa Convalescence ;*

En 1745, le drame de *Sidney ;*

En 1747, la comédie du *Méchant ;*

En 1748, le discours de réception à l'Académie française ;

En 1754, les discours pour la réception de Boissy et pour celle de d'Alembert ;

En 1774, les discours de félicitation au roi et à la reine, le discours pour la réception de Suard.

Il me semble superflu de mentionner dans cette liste un certain nombre de pièces fugitives de peu d'importance.

3e Série : *Œuvres inédites de Gresset.*

Depuis sa retraite en province, le talent de Gresset semble, sinon s'éteindre, au moins s'assoupir. Faut-il beaucoup s'en plaindre ? c'est ce que nous examinerons. Commençons par fixer les faits.

Gresset, quoiqu'en ait dit le P. Daire, n'a pas eu la pensée d'achever *les quatre Facardins* d'Hamilton, énigme sans mot, que le malicieux auteur s'est donné le plaisir d'embrouiller à dessein, et dont lui-même eût été bien embarrassé de trouver la solution. Mais il n'est pas douteux qu'après le succès

du *Méchant* l'auteur applaudi n'eût fait ou projeté plusieurs ouvrages de théâtre. Nous l'avons vu, en 1749, correspondant avec Mlle Silvia, du théâtre Italien, pour faire jouer son *Secret de la comédie*, qui pourtant n'a pas été représenté, bien qu'achevé plusieurs années avant l'époque où le poète dit adieu à la scène. Suivant M. Renouard, il aurait terminé, vers l'an 1751 (*terminé* est-il bien le mot?) deux pièces demandées pour le théâtre de la cour. L'une était l'*Esprit à la* mode, dont par la suite François de Neufchateau vit quelques vers, qu'il ne trouva pas indignes de l'auteur du *Méchant*. L'autre, l'*Ecole de l'amour-propre*, est celle à laquelle Gresset fait allusion dans sa lettre sur la comédie, où, parlant du sacrifice qu'il a fait de ses dernières pièces, il ajoute : « J'ai » cru, pour l'utilité des mœurs, pouvoir sauver de cette » proscription les principes et les images d'une pièce *que* » *je finissais*, et je les donnerai sous une autre forme que » celle du genre dramatique. Cette comédie avait pour objet » la peinture et la critique d'un caractère plus à la mode que » le *Méchant* même, et qui, sorti de ses bornes, devient tous » les jours de plus en plus un ridicule et un vice national. » On cite encore vaguement le titre d'une autre comédie, *le Monde comme il va*, mais on n'en connaît rien autre chose.

Nous savons, par la lettre du 14 mai 1759, que, dès cette époque, aucun de ces essais dramatiques n'existait plus. La proscription ne s'étendit pas alors à ce que l'auteur avait composé dans d'autres genres, et ce fut, à ce qu'il paraît, peu de temps avant sa mort que ces autres écrits furent livrés aux flammes. Avant l'année 1748, Gresset avait eu dessein d'ajouter deux chants à *Ver-Vert*, les *Pensionnaires* et l'*Ouvroir* : idée malheureuse, selon moi, car il faut se garder d'épuiser un badinage, et *Ver-Vert* en quatre chants a certainement sa juste dimension : mais Gresset ne savait pas toujours s'arrêter. Il affectionnait ces deux petits morceaux,

l'*Ouvroir* surtout, qu'il récita en 1774, à la reine. Son évêque ne voulait pas qu'il les imprimât, mais il lui permettait de les dire en société, et l'auteur usait de la permission, pourvu que la société fût peu nombreuse, et que son cousin de Wailly, dont il craignait l'excellente mémoire, ne fût pas présent. A ces précautions il joignait celle de jeter des variantes dans son texte à chaque communication, afin de dérouter les souvenirs. On a cru longtemps qu'il existait des copies de ces deux chants ; mais jusqu'à présent on n'a rien pu découvrir, et quatre-vingt-six ans écoulés depuis la mort de Gresset laissent peu d'espérance à cet égard. En fouillant dans les papiers du poète, le patient M. de Cayrol a retrouvé quelques vers des *Pensionnaires* et un plus grand nombre de l'*Ouvroir :* mais l'oserai-je dire ? rien dans ces fragments ne m'a fait regretter la perte du reste.

Il n'en a pas été de même du *Parrain magnifique*, dont le chevalier Croft put se procurer un manuscrit qu'il fit passer à Renouard et que celui-ci imprima en 1810. C'est en 1749, à ce qu'il semble, que Gresset commença de travailler à ce poème, dont une anecdote à lui racontée par la duchesse de Chevreuse lui avait fourni le sujet. Il n'est pas sans agrément, mais on ne saurait le comparer aux bons ouvrages de l'auteur. On y trouve de la facilité, trop peut-être, beaucoup de gaîté, plusieurs traits d'un bon comique ; mais le style en est souvent négligé, toujours prolixe, et la frivolité du sujet n'a pu s'allonger en dix chants sans beaucoup de diffusion et de remplissage. Un autre petit poème, le *Gazetin*, simple badinage de société, n'a pas été conservé, et il ne paraît pas qu'il y ait lieu de s'en affliger.

D'autres manuscrits de Gresset, retrouvés dix ans après sa mort par un de ses neveux, de Longuerue, et remis par celui-ci à Duméril, frère du naturaliste, ont été l'objet d'un examen et d'un rapport de la part d'une commission de l'Institut.

Les renseignements fournis à MM. Renouard et de Cayrol ont présenté cette trouvaille comme plus importante qu'elle n'était en réalité. Deux malles pleines de papiers auraient été, en 1794, découvertes par de Longuerue sous un escalier : on les aurait expédiées à Duméril, qui résidait à Paris. Duméril aurait présenté les papiers à l'Institut, puis ne s'en serait plus occupé, et lorsqu'après sa mort on aurait réclamé ces papiers à sa famille, elle aurait déclaré n'en avoir pas connaissance. M. de Cayrol, à cette occasion, semble accuser Duméril d'abus de confiance,

Cependant, pourquoi Duméril aurait-il abusé du dépôt remis entre ses mains ? ce ne pourrait être que pour en tirer profit : or il n'a rien fait imprimer.

Un récit de M. de Beauvillé, appuyé de pièces probantes, a ramené ces faits à leur juste valeur.

Vers 1787, et non en 1794, de Longuerue trouva, dans la maison qu'avait habitée Gresset, non des malles de papiers, mais ce qu'en ses lettres il appelle *un petit trésor*. Sa pensée fut de publier les pièces retrouvées, soit en les joignant aux autres œuvres posthumes qu'on espérait découvrir encore (l'*Ouvroir*, le *Parrain magnifique*, le *Gazetin, etc...*), soit en leur donnant place dans une édition générale des œuvres de Gresset. Fixé dans Amiens par ses fonctions, il se mit en correspondance avec Duméril. Après bien des pourparlers et des retards causés par la tourmente révolutionnaire, Duméril adressa les pièces à la troisième classe de l'Institut. Une commission fut nommée, fit son rapport, que rédigea Fontanes et que Millin publia dans son *Magasin encyclopédique* (1). On chercha un éditeur qu'on ne trouva point. Avant que rien fût décidé pour l'impression, de Longuerue mourut en

(1) T. VII, p. 381.

1800, et les choses en restèrent là jusqu'au jour où M. de Beauvillé, ayant fait l'acquisition du *petit trésor*, ou du moins de ce qui en restait, fit un choix parmi ces morceaux, y joignit quelques pièces conservées chez les Jésuites, des extraits étendus du travail sur Rosset, acquis par lui dans la succession de Renouard, et de ces éléments réunis composa un curieux volume qu'il a fait paraître en 1863.

Antérieurement M. de Cayrol, dans son *Essai sur Gresset*, publié en 1844, a intercallé un certain nombre de pièces inédites, par lui découvertes parmi les papiers que lui avait confiés la famille de Gresset.

Il faut pourtant le reconnaître ; ces morceaux, qu'on retrouve avec plaisir parce que tout a du prix venant d'un écrivain tel que Gresset, auraient pu rester ignorés sans dommage pour sa mémoire. Ce sont, en général, de ces vers de société qu'un homme d'esprit et qui fait couramment des vers laisse tomber de sa plume sans y attacher beaucoup d'importance. C'est toujours son jet facile, son naturel, son enjouement. Mais des vers à demi improvisés, sur des sujets d'un intérêt fugitif, ne peuvent guères ajouter à la gloire du poète à qui l'on doit *Ver-Vert*, *la Chartreuse* et le *Méchant*.

Aussi le ton du rapport fait à l'Institut est-il remarquable par sa réserve. Les commissaires ont reconnu l'authenticité des manuscrits de Gresset. « Ils croient qu'on y trouvera sou-
» vent l'abondance et l'heureuse facilité qui font le principal
» caractère de ses écrits. Mais ces qualités précieuses sont
» mêlées à plus d'un défaut, même dans les beaux jours de
» son talent. On ne peut donc faire un choix trop attentif des
» œuvres qu'il a laissées....... Le citoyen Duméril paraît
» plein de zèle pour la mémoire de Gresset....... Il ne vou-
» dra pas joindre une longue série d'ouvrages médiocres à
» ceux qui le recommandent aux yeux de la postérité. »

Deux pièces sont citées avec éloge dans ce rapport : l'une

est l'épître écrite pour demander la survivance d'une place de lieutenant de roi ; l'autre est le *Chartreux*, dont nous n'avons que des fragments, mais pleins de sentiment et de douceur. Cet ouvrage doit être du temps de la jeunesse de Gresset ; il semble y faire un retour sur lui-même tandis qu'il s'essayait non sans répugnance à la vie monastique.

On voit encore figurer dans le rapport plusieurs *Epîtres* au roi de Prusse, un *Voyage* à la Flèche et des *Comédies*. Dans les Epîtres, « on rencontre, dit le rapporteur, des morceaux » agréables....... Le Voyage à la Flèche offre des détails » piquants. Les Comédies ont paru indignes de l'auteur. » C'est encore parmi ces papiers que s'est retrouvée la pièce intitulée l'*Abbaye*, que François de Neufchâteau avait imprimée dès l'an II dans son *Conservateur* et qui semble avoir été écrite pendant le voyage de l'auteur à Arras en 1740. C'est une satyre, juste au fond, mais dure en la forme, de l'abus des richesses monacales. On verra que Gresset se proposait de la comprendre, ainsi que le *Chartreux*, dans la collection de ses ouvrages.

Il est à regretter que Gresset n'ait pas donné cette édition, qu'il avait projetée. Il l'aurait purgée des fautes grossières qui défigurent toutes celles que nous avons, sans excepter celle de Renouard, la plus élégante de toutes et non la plus correcte (1). Gresset n'avait pas supporté sans impatience ce déluge d'éditions informes que d'ignorants libraires avaient faites de ses écrits, tant en France qu'à l'étranger. L'annonce d'une contrefaçon nouvelle vint, en 1747, mettre le comble à son mécontentement, et le 30 août, une lettre adressée par lui au *Mercure* annonça le dessein de publier lui-même une édition, seule avouée et seule fidèle, qui paraîtrait dans

(1) Voir *in-fine* la note B.

le cours de 1748. Sa résidence en province dérangea, sans doute, l'exécution de ce projet, et plus tard le cours nouveau donné à ses idées le lui fit oublier. Pourtant, il avait tracé le plan de son recueil, et cette pièce intéressante a été découverte par M. de Cayrol. Je la donne d'après lui. Elle doit avoir été écrite au plutôt en 1748, car elle comprend le discours de réception à l'Académie française, prononcé le 4 avril de cette même année.

1er VOLUME.

Epître au roi pour lui dédier mes ouvrages ; l'Epître en prose ou en vers. (Elle n'a existé qu'en projet.)

Ver-Vert en six chants et les notes.

Le Carême impromptu.

Le Lutrin vivant.

Les Adieux.

Fragments des Eglogues et le Siècle pastoral.

2e VOLUME.

La Chartreuse.

Les Ombres.

Epître à ma Muse.

L'Abbaye.

Le Ch... (le Chartreux) *ou le Bramine blanc.*

Epître au P. Bougeant.

Epître à M. de Luçon.

Vers à M. Orry sur le nouvel an.

Différents vers au roi de Prusse.

Vers à Mme de Sémonville sur les Distractions.

3e VOLUME.

Sur la convalescence du roi.
Ode au roi de Prusse.
Ode sur la patrie.
Epître à M. Orry.
— *à M. le C. d'Arg...* (le comte d'Argenson.)
— *à MM. de Chevreuse et de Chaulnes.*
Réponse à l'abbé Chauv... (Chauvelin.)
Vers sur l'humeur.
Fragments sur la musique (l'Harmonie).

4e VOLUME.

Edouard, trag.
Sidney, com.
Le Méchant, com.
Discours à l'Académie française.

Le talent de Gresset est apprécié depuis longtemps. Ses principaux caractères sont une abondance facile, une mollesse aimable, un tour constamment naturel, un rhythme toujours mélodieux, un piquant emploi des adresses du langage, surtout de la métonymie; dans ses contes une franche gaîté, dans ses pièces morales une douce philosophie, dans son théâtre du trait et de la finesse d'observation. Ce talent, sans doute, a ses défauts, qui tiennent, en général, à l'abus même de la facilité : de la profusion dans les détails, des phrases trop longues, parfois de la négligence, souvent un peu de monotonie. Voltaire, qui, n'en déplaise au bon M. de Cayrol,

n'eut jamais de mauvais vouloir contre Gresset, semble avoir assez équitablement apprécié ces qualités et ces défauts, lorsque, écrivant au prince royal de Prusse et frondant l'abus du style marotique, il ajoute : « Gresset ne tombe point dans » ce défaut ; il écrit purement ; il a des vers heureux et » faciles. Il ne lui manque que de la force, un peu de variété, » et surtout un style plus concis, car il dit d'ordinaire en » dix vers ce qu'il ne faudrait dire qu'en deux. » (Février 1738.)

On a loué justement chez Gresset l'art de soutenir et d'enchaîner la période poétique sans fatiguer l'oreille et sans nuire à la clarté. Il faut aussi convenir que ce mérite est voisin d'un abus, et que Gresset n'a pas toujours évité l'abus. De là cette teinte d'uniformité qui se fait parfois sentir dans ses pièces les meilleures (1).

Un éloge d'un plus haut prix et qu'on peut lui donner sans réserve est dû à l'usage toujours pur d'un talent dont il lui eût été si facile d'abuser. Nul mieux que lui n'a mérité le titre d'écrivain honnête homme. Ni la satyre ni la licence n'ont jamais souillé sa plume. C'eût été de tout temps un titre à l'estime : c'en était un plus grand peut-être à l'époque où il a vécu.

Peu fait pour être courtisan, deux fois seulement en sa vie il essaya de l'être, et ces tentatives ne furent pas heureuses. En 1748, célébrant la colonne de l'hôtel de Soissons, il proposa d'en faire une *colonne Lodoïque,* que surmonterait la statue de Louis XV ; sur quoi un critique observa plaisamment qu'il voulait faire du roi *un saint Siméon stylite.* En 1757, après l'attentat de *Damiens,* il émit le vœu, dans une pièce de vers, que la ville d'*Amiens* changeât de nom et

---

(1) Voir *in fine*, la note C.

reçût celui de *Louisville :* proposition bizarre, sur laquelle il avait oublié de consulter le corps municipal, et qu'heureusement le corps municipal fit échouer. En ces deux occasions, Gresset se donna un léger ridicule. Mais, tout considéré, j'aime assez les gens qui sont gauches en voulant être flatteurs : on voit du moins par là qu'ils n'en font pas métier.

Tous les historiens de Gresset ont déploré avec plus ou moins d'amertume le scrupule exagéré qui, sous l'influence de l'évêque d'Amiens, le fit, dans la force de l'âge, renoncer à travailler pour le théâtre, et plus tard condamner aux flammes ses derniers écrits. Ces regrets sont naturels : sont-ils fondés? J'oserais en douter. Si Gresset, jeune encore, a cessé de produire, c'est que le besoin de produire ne le stimulait plus. Lorsqu'il commença de se reposer, cet arbre, à la sève plus limpide et plus exquise que riche et vigoureuse, avait donné, je crois, ses meilleurs fruits. Depuis la représentation de son *Méchant* jusqu'au jour de son abjuration littéraire, il s'est écoulé douze années : dans ces douze ans, quelle œuvre un peu notable voyons-nous apparaître ? et puis sa retraite en province n'est-elle pas un fait significatif? Si Gresset eût voulut poursuivre sa carrière d'homme de lettres, eût-il abandonné Paris ? Ensuite il est arrivé que cette retraite elle-même, d'effet qu'elle était d'abord, est devenue cause, au moins dans une certaine mesure. Transporté dans un autre milieu, Gresset n'y a plus trouvé les mêmes inspirations. Il est, en effet, dans le domaine des arts, mais il n'est qu'en petit nombre, des génies d'une trempe assez forte pour pouvoir s'isoler des objets extérieurs et s'inspirer par eux-mêmes. Aveugle et délaissé, Milton voit s'ouvrir devant lui l'Eden, le ciel et les enfers ; Voltaire écrit la *Henriade* sous les verroux de la Bastille ; seul dans les bois de Montmorency, Rousseau rêve l'*Héloïse* et médite l'*Emile*. D'autres esprits, réflecteurs purs et brillants, mais simples réflecteurs,

ne savent que reproduire les objets dont ils sont actuellement frappés. Tel fut Gresset. Moine, il peint des scènes de cloître ; hôte heureux d'un pauvre grenier, il dit son grenier, sa pauvreté et son bonheur ; sous les ombrages de Chaulnes, il décrit les charmes de la campagne ; échappé au tombeau, il chante les douceurs de la convalescence ; répandu dans les salons de Paris, il en retrace les travers. Dans sa retraite en Picardie, la faculté poétique n'est pas éteinte peut-être, mais les modèles ne sont plus les mêmes : Sujets, acteurs, cadres, tableaux, tout s'est rapetissé; la manière du peintre se rapetisse avec eux. Aussi, depuis le *Méchant,* ne voit-on plus rien de lui qui rappelle, même de loin, ses premiers ouvrages. Dans les fragments recueillis de l'*Ouvroir* et des *Pensionnaires,* rien qui donne lieu de regretter la perte du reste. Le *Gazetin,* le *Parrain magnifique* ne sont que des plaisanteries de société facilement mais faiblement écrites, sur des sujets puérils, et infiniment trop prolongées ; le discours académique sur le langage est l'erreur d'un homme d'esprit qui s'est rouillé en province et qui ne s'en aperçoit pas. Pardonnons donc à de la Motte un peu trop de rigorisme, à Gresset un peu trop de docilité. Sa mémoire et nos plaisirs y ont moins perdu qu'on n'a semblé le croire. Pour être moins nombreux ses titres n'en sont restés peut-être que plus évidents. Le *Ver-Vert,* la *Chartreuse,* les Epîtres *à ma Muse, au P. Bougeant, à ma Sœur* composent un faisceau de fleurs légères et charmantes, au milieu desquelles s'élève un beau laurier dramatique, la comédie du *Méchant.* Qu'il suffise à la gloire de notre poète d'avoir donné à la France un volume qui comptera toujours parmi les *excerpta* de sa littérature, et d'avoir assez approché des maîtres pour être un de ceux qu'on nomme les premiers après eux.

FIN.

NOTES.

A. (p. 41.)

Un littérateur amiénois, M. Ferdinand Pouy, a, dans deux brochures publiées en 1861 et 1862, donné d'assez curieux détails sur la Société littéraire d'Amiens et sur le petit différent relatif à la Présidence perpétuelle. On y voit qu'avant la constitution de la Société littéraire en académie, Gresset avait élevé ou qu'on avait élevé pour lui la prétention de la présider en vertu de son titre de membre de l'Académie française. M. Boistel d'Welles, président en exercice, protesta contre cette prétention et en référa au jugement des principales sociétés savantes de France, qui toutes s'accordèrent à la condamner. Les lettres royales ayant consacré pour Gresset la Présidence à vie, deux des opposants, MM. Bernard et Boistel, s'abstinrent de paraître aux séances, ce qui donna lieu au duc de Chaulnes, dans une lettre assez impérieuse datée du 16 octobre 1750, de les menacer d'exclusion. C'est à ce puéril débat que Gresset mit fin par sa démission.

B. (p. 68.)

On voit, par les plaintes de Gresset à l'auteur du *Mercure*, combien il était mécontent des éditions fautives qu'on faisait de ses œuvres sans son aveu. Outre l'interpolation d'écrits indignes de sa plume, la plupart fourmillent d'erreurs grossières. Si quelqu'un avait qualité pour les corriger, c'était M. Renouard, homme d'un esprit cultivé ; je ne sais pourquoi il ne l'a pas fait, d'autant plus qu'il ne s'agissait point de restitutions hypothétiques et que les bévues des précédents éditeurs sont de celles qui sautent aux yeux du lecteur le moins instruit. J'en veux rappeler quelques-unes, par forme d'exemples.

Dans une pièce de vers adressée à l'évêque de Luçon, Gresset avait dit :

> Protéger Euterpe et Minerve
> C'est *se montrer* l'ami du bien commun.

Des éditeurs ont imprimé :

> Protégez Euterpe et Minerve,
> C'est *le Moutier*, l'ami du bien commun.

Il faut convenir que *le Moutier* vient ici merveilleusement à propos.

Dans le *Lutrin vivant :*

> Là ne sont point de ces mortels fleuris,
> Qui, dans les bras d'une *heureuse* indolence,...

Ils ont mis :

> Qui dans les bras d'une *haineuse* indolence,

Ce qui est à la fois une sottise et un vers faux. Cette faute a été corrigée par M. Renouard : mais une autre, non moins grave, lui a échappé. C'est dans l'Epître *à ma Muse*. On y lit :

> Si, dans ce jour de *loisible* mollesse,
> Tu peux quitter les paisibles douceurs,

Ceci qui ne forme aucun sens et fait gronder la syntaxe, la phrase ainsi n'étant point terminée. Il était bien simple de lire :

> Si, dans ce jour, de *l'oisive* mollesse
> Tu peux quitter... etc...

Il est triste que d'un de nos plus aimables poètes nous n'ayons pas encore un texte correct.

C. (p. 71.)

Elle est notamment sensible dans *la Chartreuse*. L'auteur y commence ainsi une première tirade :

> *Loin de* tout importun jaseur ;
> *Loin des* froids discours du vulgaire ;

Et sur cette formule *loin de*, il enchaîne une énumération de 86 vers.

Un peu plus loin, seconde énumération :

Irais-je, adulateur sordide...

Et sur *irais-je,* nouvelle période de 83 vers.

Enfin, un peu plus loin encore, troisième énumération :

Je regrette ce bois rustique...

Et sur *je regrette,* troisième période de 55 vers.

Ainsi, 224 vers en trois périodes, c'est-à-dire en trois phrases.

Cela n'empêche pas que la *Chartreuse* ne soit un des chefs-d'œuvre de notre poésie légère ; mais le défaut existe et la critique n'a pas eu tort de le signaler.

FIN DES NOTES.

TABLE.

Amiens. Imp. de Lenoel-Herouart, rue des Rabuissons, 10.


TAYLOR INSTITUTION
LIBRARY





